



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012



Avec Trigourou, le tri, c'est dans la poche !

SOMMAIRE

Edito du Président	page 3
I - Présentation du Sitreva	
1.1 Organisation	page 5
1.1.1 <i>Politique</i>	<i>p.5</i>
1.1.2 <i>Administrative</i>	<i>p.7</i>
1.1.3 <i>Opérationnelle</i>	<i>p.8</i>
1.2 Le Sitreva et son territoire	page 9
II - Les indicateurs techniques	
2.1 Les déchèteries	page 11
2.1.1 <i>Les tonnages</i>	<i>p.11</i>
2.1.2 <i>Les produits</i>	<i>p.13</i>
2.1.3 <i>Les rotations des caissons</i>	<i>p.13</i>
2.1.4 <i>Les fréquentations</i>	<i>p.14</i>
2.1.5 <i>Bilan général</i>	<i>p.15</i>
2.2 La valorisation énergétique	page 16
2.3 La valorisation matière	page 18
2.3.1 <i>Tonnages entrants</i>	<i>p.18</i>
2.3.2 <i>Les produits valorisés</i>	<i>p.19</i>
2.4 Les produits des déchèteries	page 20
2.4.1 <i>Les végétaux</i>	<i>p.20</i>
2.4.2 <i>Le bois</i>	<i>p.23</i>
2.4.3 <i>Les métaux</i>	<i>p.24</i>
2.4.4 <i>Les gravats</i>	<i>p.25</i>
2.4.5 <i>Le verre</i>	<i>p.26</i>
2.4.6 <i>Le tout-venant</i>	<i>p.27</i>
2.4.7 <i>Les DDS</i>	<i>p.28</i>
2.4.8 <i>Les DEEE</i>	<i>p.30</i>
III - Les indicateurs financiers	
3.1 Le Résultat 2012	page 33
3.1.1 <i>Les grands chiffres</i>	<i>p.33</i>
3.1.2 <i>Fonctionnement</i>	<i>p.34</i>
3.1.3 <i>Investissement</i>	<i>p.36</i>
3.1.4 <i>Coût de traitement</i>	<i>p.38</i>
3.1.5 <i>Ratios et dette</i>	<i>p.39</i>
3.2 Répartition des charges et des produits	page 40
IV - Marches	page 42
V - Communication	page 44
VI - Les Filières	page 45
VII - Glossaire	page 46



EDITORIAL

En marche vers l'avenir

La stabilité du SITREVA s'est confirmée en 2012.

Le Plan d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PEDMA) suivi par les adhérents du SITREVA se concrétise par une diminution globale des tonnages. Cette baisse ainsi que l'augmentation des prix de reprise et des soutiens des éco-organismes ont entraîné une réduction des coûts de traitement par habitant.

2012 a été marquée par la décision d'un nouveau syndicat de collecte de confier le traitement de ses déchets au SITREVA. Le SICTOM de la région de Châteaudun, cinquième adhérent du SITREVA au 1^{er} juillet 2013, portera le périmètre d'action du SITREVA à 230 communes pour 310 000 habitants.

L'augmentation des tonnages qu'engendre cet élargissement permettra au SITREVA d'optimiser ses équipements et de réduire par conséquent les coûts à la tonne traitée.

Fort de ses 19 ans d'expérience en valorisation des déchets, le SITREVA confirme son engagement de réduire au maximum l'impact environnemental de la gestion des déchets et s'inscrit de manière pérenne dans une démarche de développement durable.

Le Président,

Daniel MORIN



I - PRÉSENTATION DU SITREVA

1.1 Organisation

1.1.1 Politique

1.1.2 Administrative

1.1.3 Opérationnelle

1.2 Le territoire

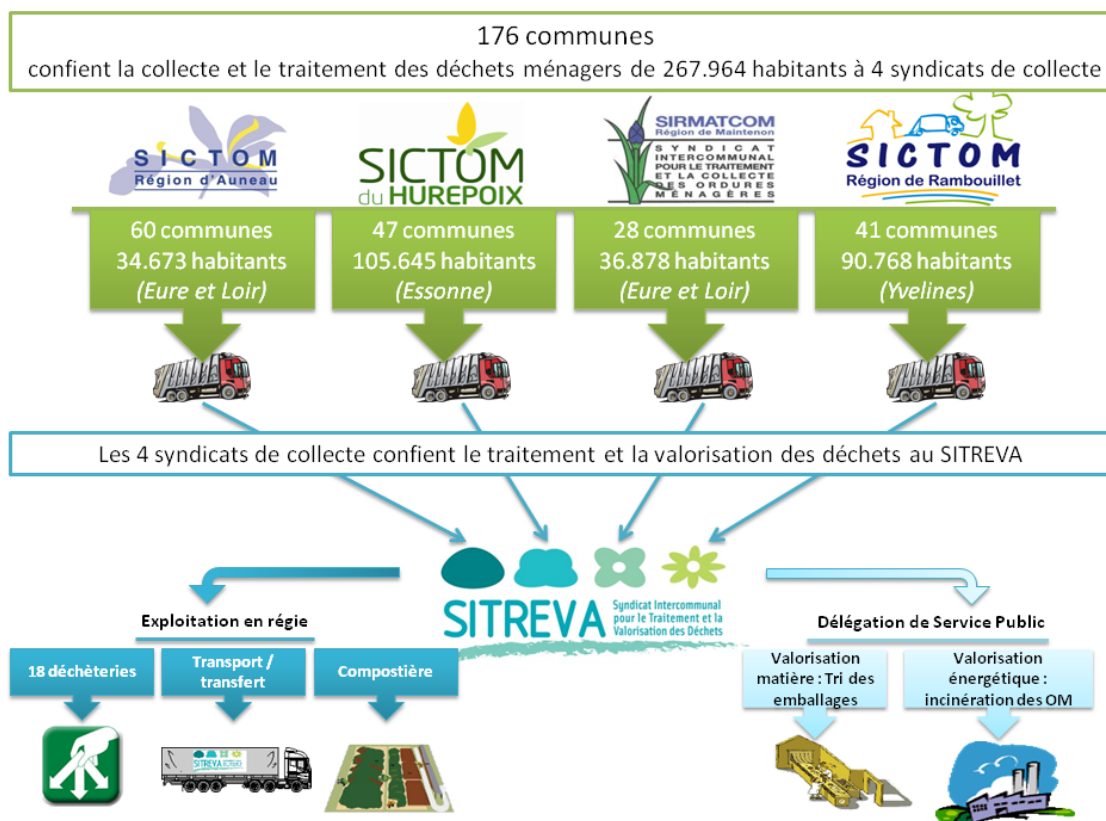


1. PRESENTATION DU SITREVA

1.1 Organisation

1.1.1 Politique

Le SITREVA – Syndicat Intercommunal pour le TRaitement Et la VALorisation des déchets - est un syndicat mixte intercommunal, créé le 1er mars 1994, qui a pour compétence le traitement des déchets ménagers de 176 communes, représentant au 31 décembre 2012, 267.964 habitants, réparties sur 3 départements (Yvelines, Essonne et Eure-et-Loir) et 2 régions administratives (Ile-de-France et Centre). Ce vaste territoire se caractérise par une disparité dans la densité de population et une diversité d'habitats qui génèrent diverses natures de déchets.



Le SITREVA regroupe 4 syndicats de collecte qui lui ont transféré les compétences traitement, valorisation et transfert des déchets et l'exploitation des déchèteries.

Le SITREVA est un établissement public et est à ce titre doté d'un organe politique : le comité syndical.

Le comité syndical du SITREVA comprend 49 délégués titulaires élus par les syndicats membres et autant de délégués suppléants :



- 6 délégués titulaires représentent le SICTOM de la région d'Auneau
- 19 délégués titulaires représentent le SICTOM de l'Hurepoix
- 7 délégués titulaires représentent le SIRMATCOM de la région de Maintenon
- 17 délégués titulaires représentent le SICTOM de la région de Rambouillet

Le Président Daniel MORIN est assisté d'un Bureau Syndical de 22 membres dont 11 vice-présidents. Il conduit la politique définie par le comité syndical, exécute les décisions prises en comité et charge les services dont il a la responsabilité d'en assurer la mise en œuvre.



Daniel MORIN

Président



Christian SCHOETTL
Administration générale



Gérard MARCONNET
Transport et Transfert



Francis JARD
Affaires juridiques



Dominique ECHAROUX
Finances



Jean-Louis BAUDRON
Valorisation



Bruno COUTTÉ
*Environnement, qualité,
sécurité*



Benoit PETITPREZ
Délégation de service public



Daniel BONTE
Déchèteries



Daniel DEGARNE
*Relation entre le SITREVA et
les syndicats de traitement des
déchets limitrophes*



Roland DUFILS
Gestion du personnel



Huguette BERAUD
Communication



1.1.2 – Administrative

Mission de service public

Pour assurer sa mission de service public, le SITREVA regroupe 111 agents en activité permettant d'assurer l'exploitation en régie de :

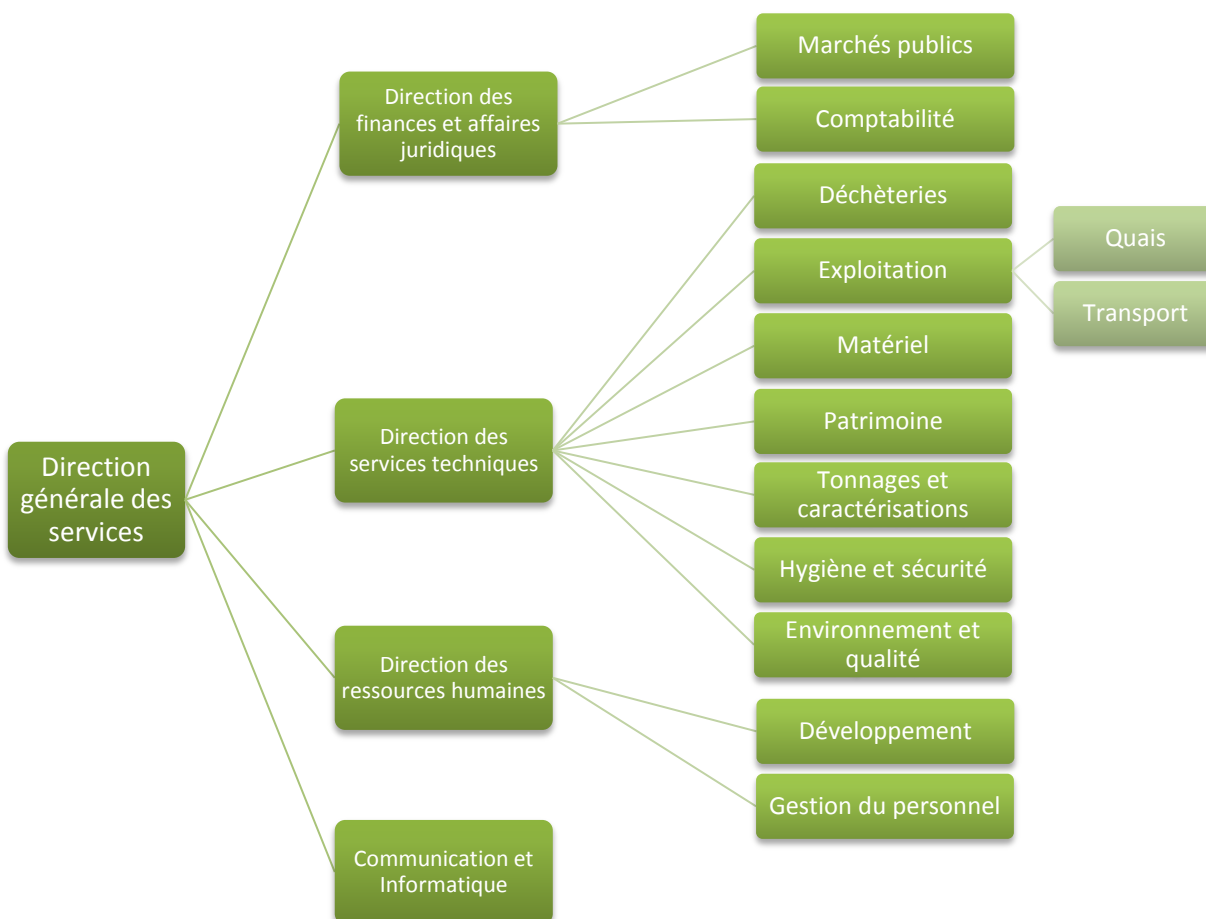
- 18 déchèteries
- 3 centres de transfert
- 1 plate forme de compostage

Il a donné en Délégation de Service Public :

- Une **unité de valorisation énergétique** des ordures ménagères d'une capacité nominale de 135 000 tonnes par an, à Ouarville (28)
- Un **centre de tri des emballages ménagers** d'une capacité de 15 000 tonnes par an, à Rambouillet (78).

Les services du Sitreva sont organisés autour de 4 pôles :

- Les services techniques
- Les finances et affaires juridiques
- Les ressources humaines
- La communication et l'informatique



1.1.3 - Opérationnelle

Près de 90% des déchets traités par le SITREVA sont valorisés.

Valorisation énergétique

L'incinération des ordures ménagères, des refus de tri et des petits encombrants permet de produire de l'électricité.



Valorisation matière

Le Tri

Les emballages issus de la collecte sélective sont triés manuellement et mécaniquement au centre de tri pour séparer les matériaux avant leur envoi en filière de recyclage.



Le compostage

Collectés en porte à porte ou en provenance des déchèteries, les déchets végétaux sont transformés en compost.



Les déchèteries

Bois, cartons, métaux, DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), sont envoyés vers les filières de recyclage adéquates.



1.2 - Le sitreva et son territoire

L'activité du SITREVA est répartie sur deux régions administratives (Ile de France et Centre) et sur trois départements (Yvelines, Essonne, Eure et Loir). Ce territoire compte 176 communes représentant 267.964 habitants.

Centre de Tri des Emballages



Quai de transfert



Compostière

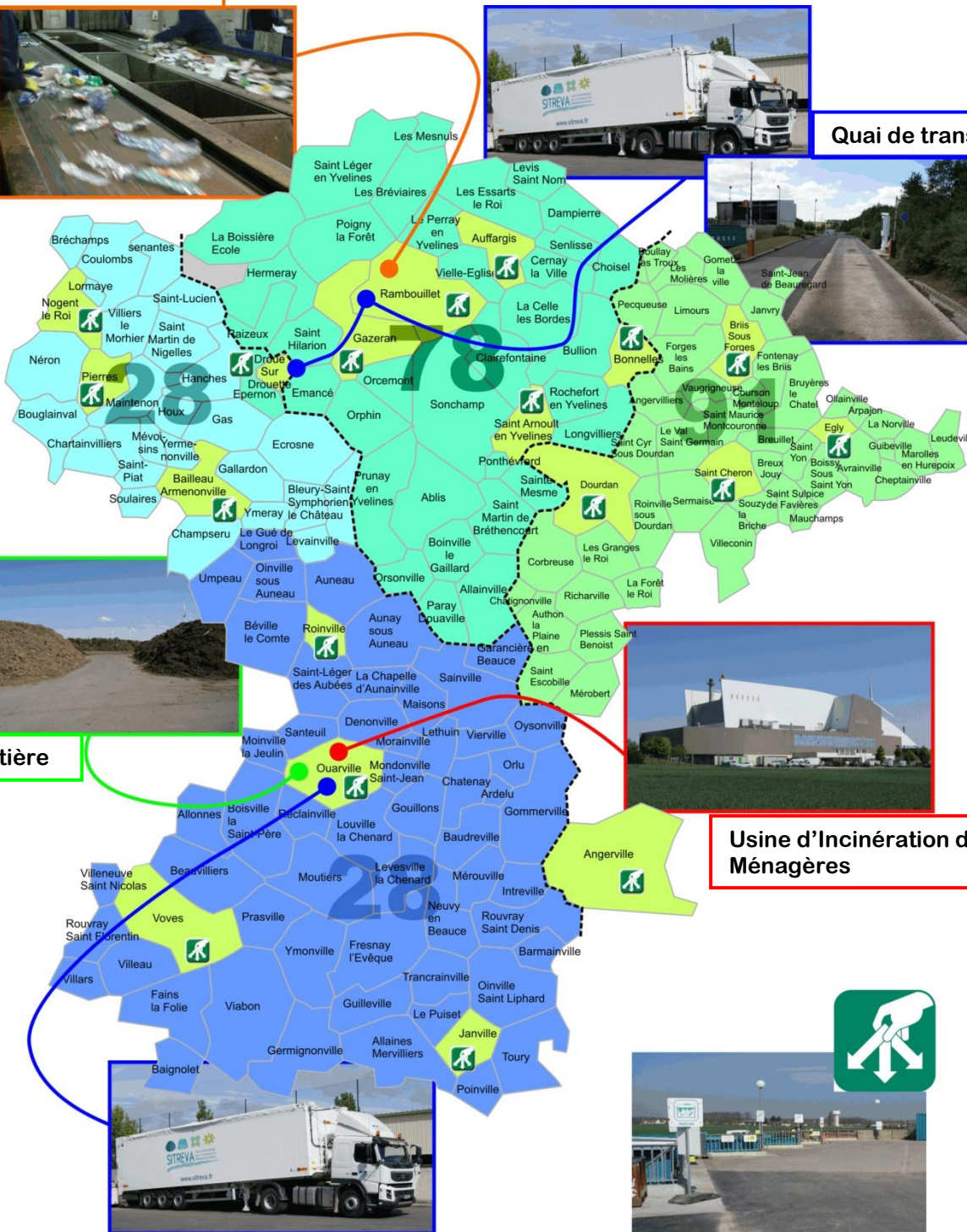


Usine d'Incinération des Ordures Ménagères



Déchèteries

Quai de transfert



II - LES INDICATEURS TECHNIQUES

2.1 Les Déchèteries

- 2.1.1 Tonnages
- 2.1.2 Produits
- 2.1.3 Rotations
- 2.1.4 Fréquentations
- 2.1.5 Bilan général

2.2 La Valorisation énergétique

- 2.2.1 Tonnages

2.3 La Valorisation matière

- 2.3.1 Tonnages entrants
- 2.3.2 Les produits valorisés

2.4 Les produits des déchèteries

- 2.4.1 Végétaux
- 2.4.2 Bois
- 2.4.3 Métaux
- 2.4.4 Gravats
- 2.4.5 Verre
- 2.4.6 Tout venant
- 2.4.7 DDS
- 2.4.8 DEEE



2.1 - Les déchèteries



La valorisation des déchets issus des déchèteries est une activité dense qui mobilise une grande partie des services du SITREVA.

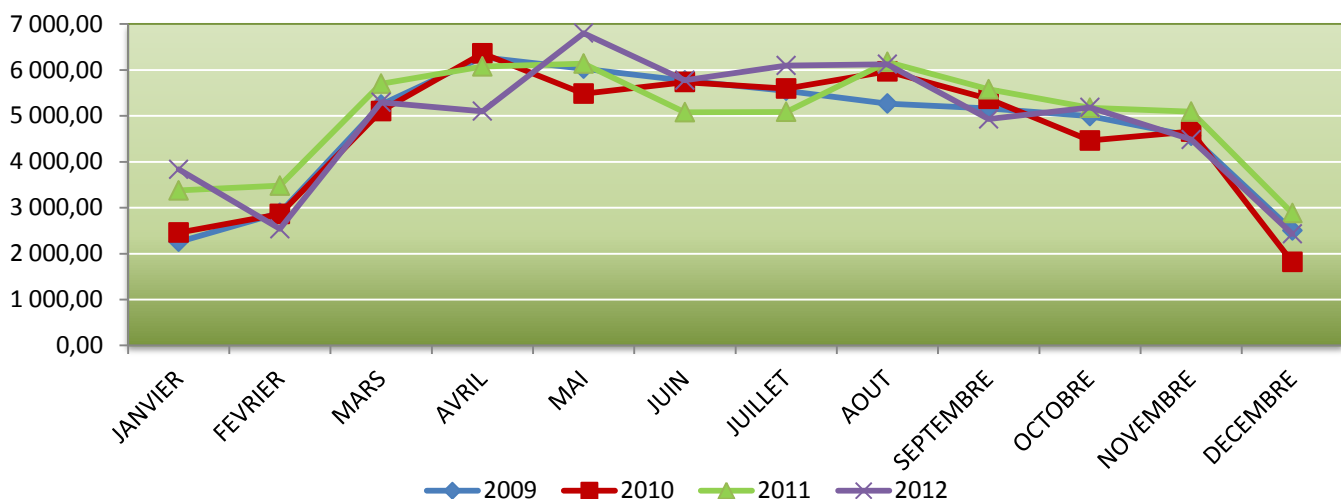
Les habitants trient les déchets en fonction de leur nature. Le SITREVA se charge ensuite de les valoriser en les acheminant au sein des équipements appropriés.

2.1.1 Tonnages apportés

58 600 tonnes de déchets (y compris DEEE et DDS) ont été déposées sur l'ensemble des 18 déchèteries du SITREVA, soit une **baisse de 2% par rapport à 2011**.

La variation des apports tous matériaux confondus est la suivante :

Variations mensuelles des apports en déchèteries de 2009 à 2012 (en tonnes)

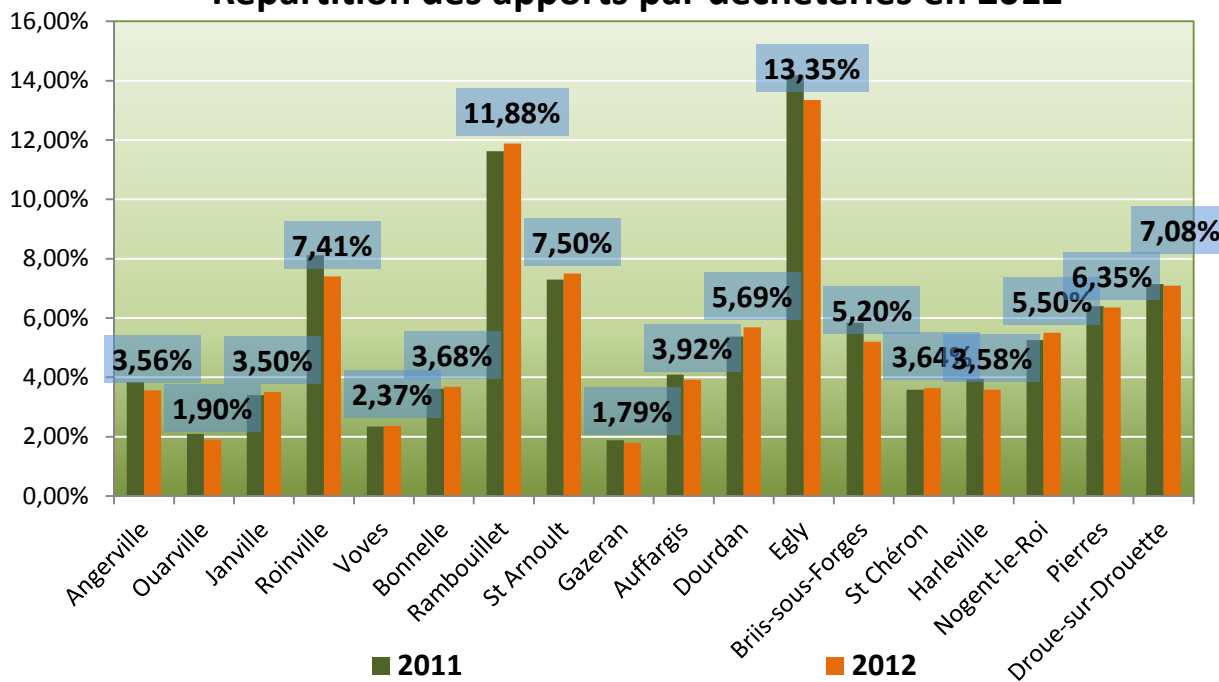


Les apports en déchèteries sont saisonniers. Ils augmentent fortement au printemps et restent relativement constants l'été, pour baisser progressivement jusqu'en décembre. Comme chaque année, l'activité est très intense du printemps à l'automne.

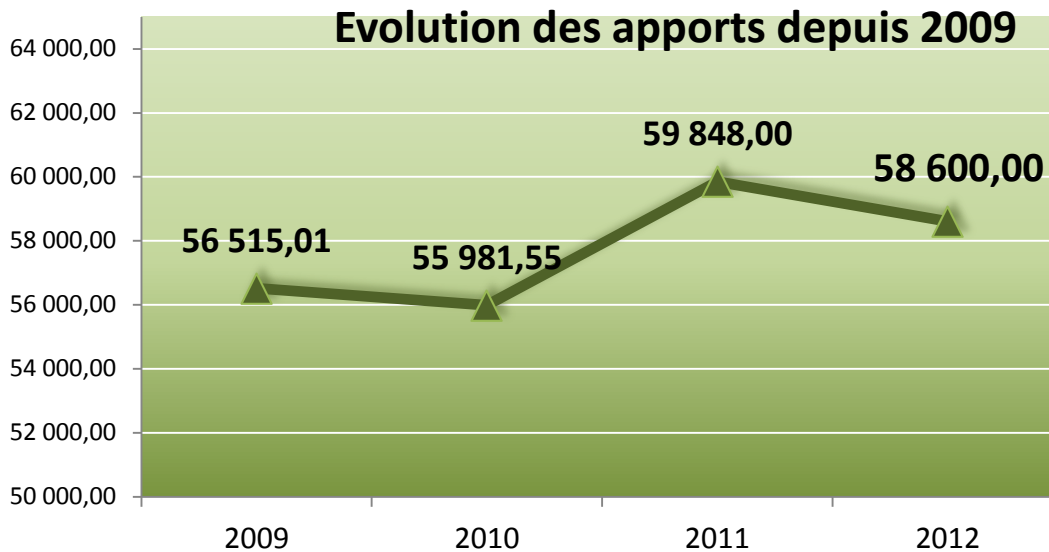


On distingue une forte disparité de la répartition des apports par déchèteries. 2 déchèteries ont une activité nettement plus marquée que les autres : Rambouillet et Egly. Leur situation géographique en zone urbaine à fort taux de population ainsi que leurs plages d'ouverture, du lundi au dimanche sans interruption, expliquent des taux d'apports nettement supérieurs aux autres sites.

Répartition des apports par déchèteries en 2012



Evolution des apports depuis 2009



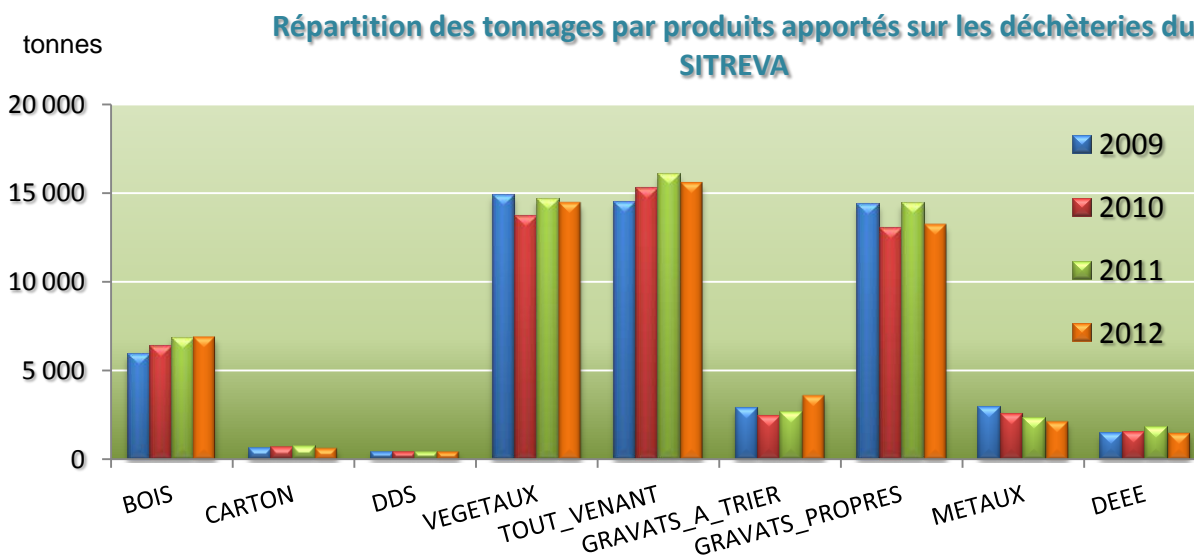
218 kg par habitant

110 kg par visite



2.1.2 Les produits apportés

Les **déchets végétaux**, les **gravats propres** et le **tout-venant** restent les produits les plus apportés. Depuis 2009, les métaux sont en baisse constante.



2.1.3 Les rotations des caissons

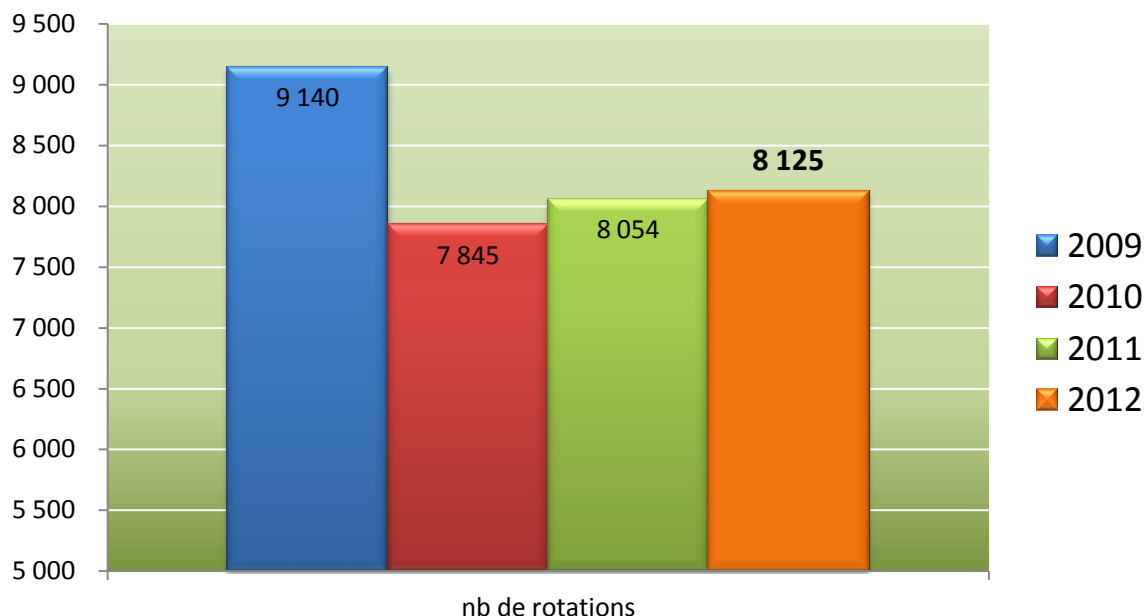
Pour assurer l'évacuation des produits déposés en déchèteries, le service transport a dû effectuer **8 125 rotations**, soit une **hausse de 0,88 %** par rapport à 2011.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
2009	451	507	848	929	845	868
2010	409	425	741	837	722	788
2011	462	472	747	762	791	684
2012	556	383	757	680	828	759

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2009	970	933	848	806	710	425
2010	826	857	785	615	587	253
2011	387	822	781	744	708	394
2012	846	883	742	720	632	339



Evolution du nombre de rotations

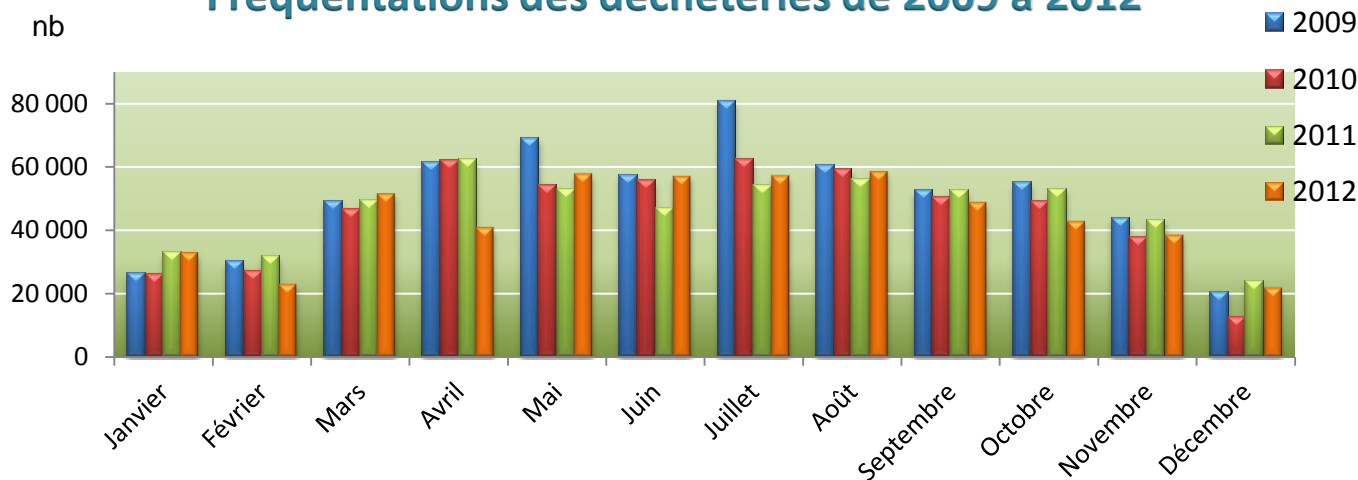


Sans toutefois revenir au niveau de 2009, le nombre de rotations augmente très légèrement. Le nombre de rotations est lié aux fréquentations qui dépendent en partie des conditions météorologiques.

2.1.4 Les fréquentations

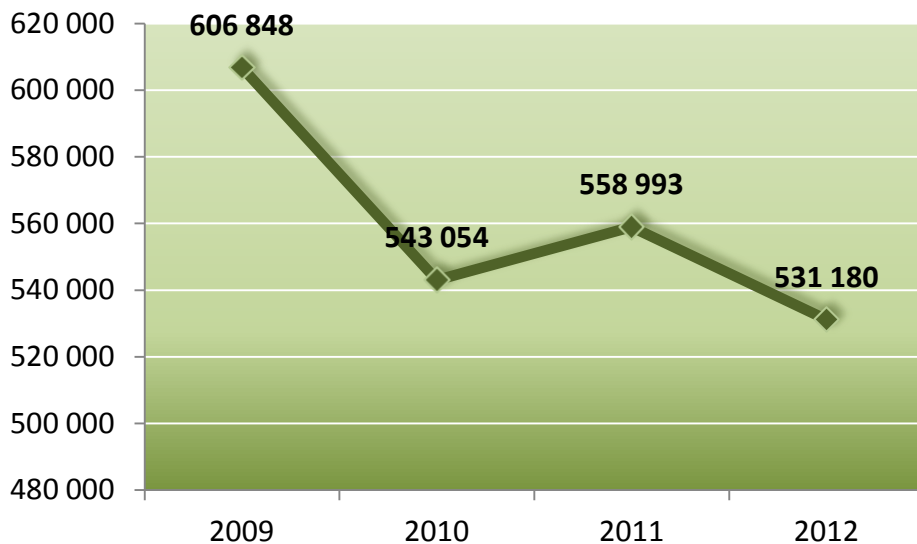
En 2012, le SITREVA a reçu **531 180 visites** sur l'ensemble de ses déchèteries, soit une **baisse de 5%** par rapport à 2011.

Fréquentations des déchèteries de 2009 à 2012



2.1.5 Bilan général

Evolution du nombre de visites depuis 2009



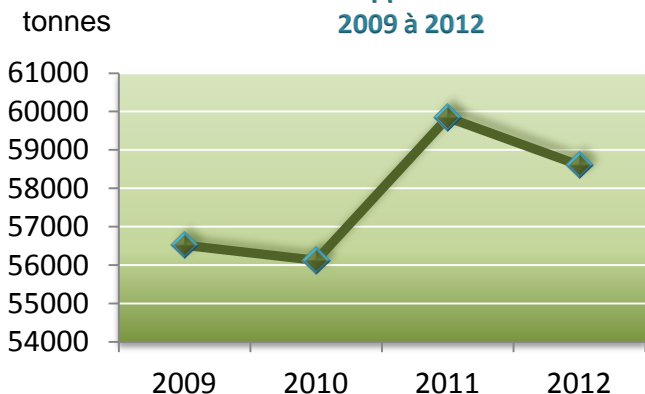
En 2012, tandis que les rotations augmentent très légèrement (0,88 %), les apports ont faiblement diminué de 0,6%. Le nombre de visites a baissé quant à lui de 5%.

La baisse plus importante du nombre de visites par rapport à la très faible baisse des tonnages apportés montre à nouveau l'effet positif de la carte d'accès en déchèterie.

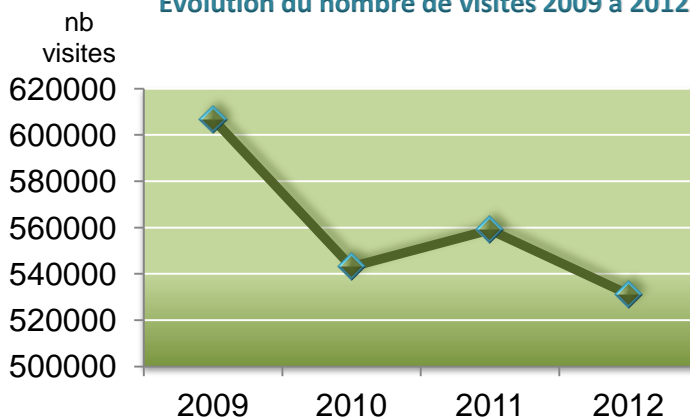
nombre de rotations de 2009 à 2012



Evolution des apports en déchèteries
2009 à 2012



Evolution du nombre de visites 2009 à 2012



2.2 La valorisation énergétique



Le SITREVA a délégué à la Société VALORYELE (filiale de Suez Environnement) la gestion de l'unité de valorisation énergétique jusqu'en janvier 2020.

En 2012, l'unité de valorisation énergétique a incinéré **125 122 tonnes** de déchets dont **72 641 tonnes de déchets ménagers** en provenance du SITREVA.

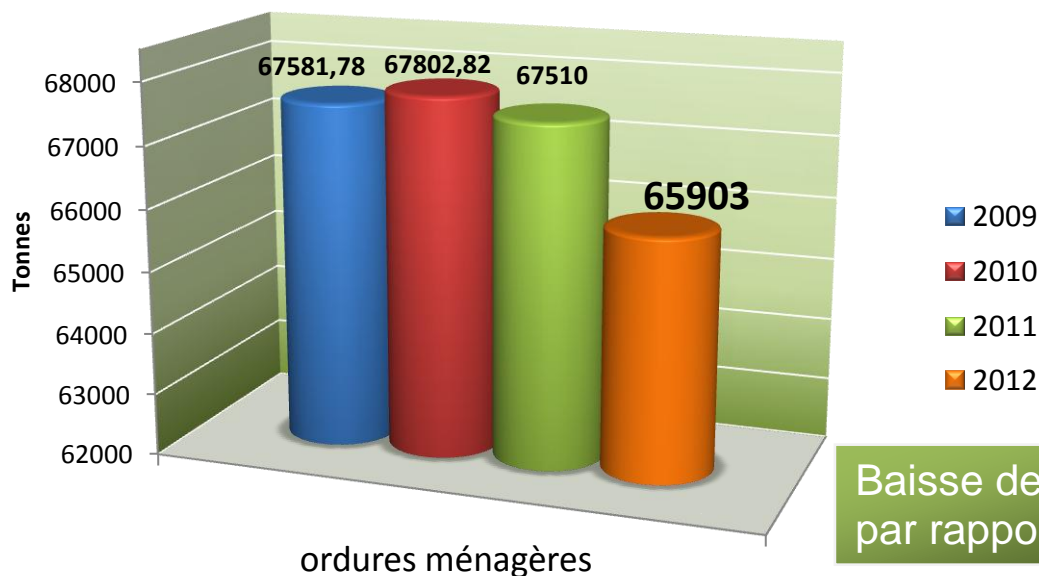
Ce tonnage est en baisse de près de 3,8 % par rapport à 2011.

Ces déchets sont composés d'ordures ménagères, d'encombrants et des refus de tri du centre de tri des emballages ménagers.

Tonnages	Ordures ménagères	Encombrants	Refus de tri	Total
2009	67 582	5 267	2 813	75662
2010	67 803	5 336	3 085	76224
2011	67510	5065	2971	75546
2012	65903	4223	2515	72641

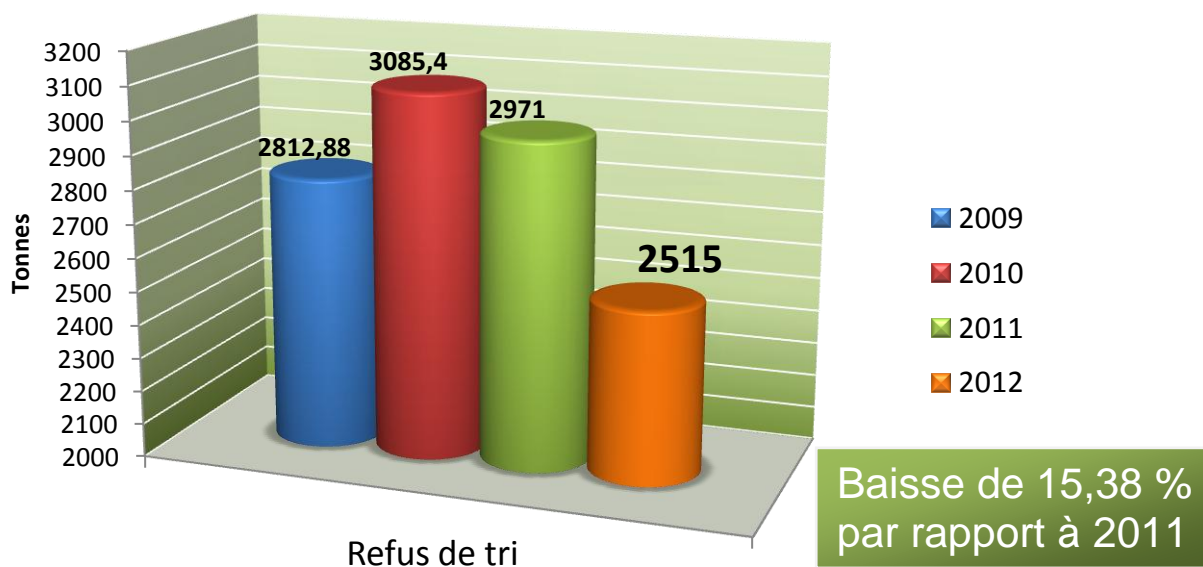
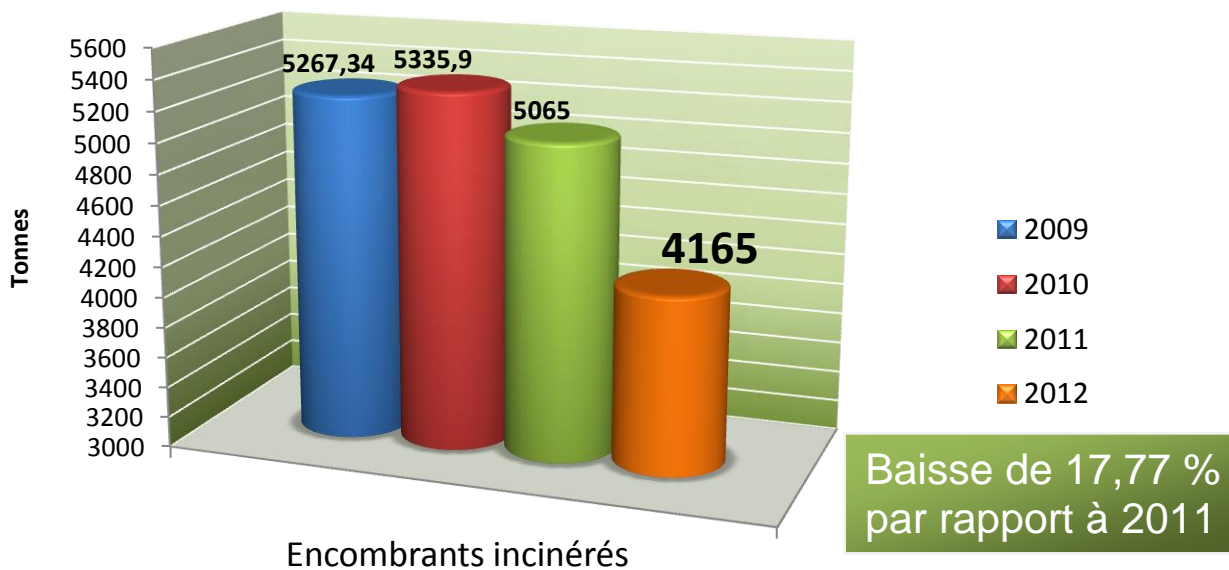
271 kg par habitant

Evolution des tonnages de 2009 à 2012



Baisse de 2,38 %
par rapport à 2011





▪ Performance de l'usine

Le taux de performance énergétique de l'usine est de 71,08 % alors que le seuil à atteindre pour bénéficier d'une réduction de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) est de 60%. Cette bonne performance, alliée à la norme ISO 14001, permet de bénéficier d'une TGAP réduite.

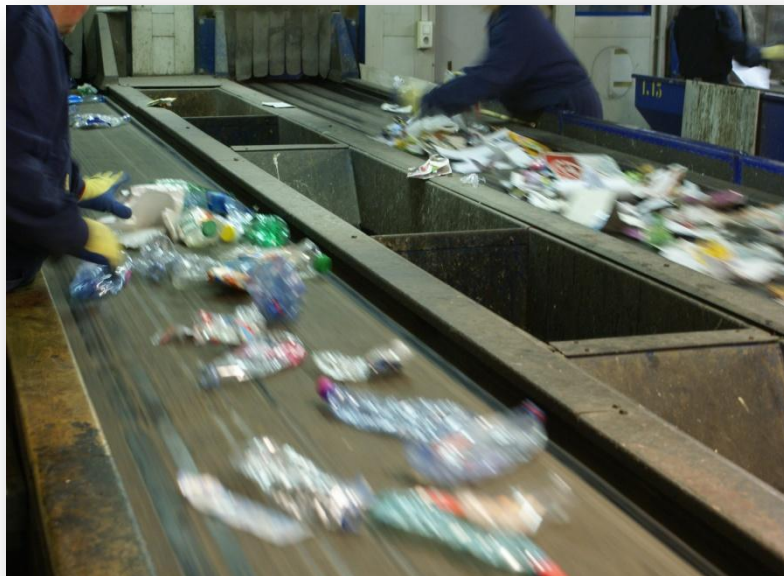
La production énergétique de l'usine s'élève pour 2012 à 63 132 Mwh soit la consommation d'une ville de 70.000 habitants.

Production de 63 132 Mwh



2.3 La valorisation matière

2.3.1 Tonnages entrants



Le SITREVA a délégué à la Société VALORYELE (filiale de Suez Environnement) la gestion du Centre de tri des Emballages. Toutes Les collectes sélectives réalisées par les syndicats adhérents du SITREVA y sont triées.

Véritable unité industrielle, le centre de tri sert à optimiser la valorisation des déchets en séparant les emballages ménagers en fonction de leur matière.

En 2012, le centre de tri a reçu **14 395 tonnes** de produits valorisables issus des collectes sélectives (*Emballages et journaux magazines*), des déchèteries (*Cartons monoflux*), et des points d'apports volontaires (*Journaux / magazines*).

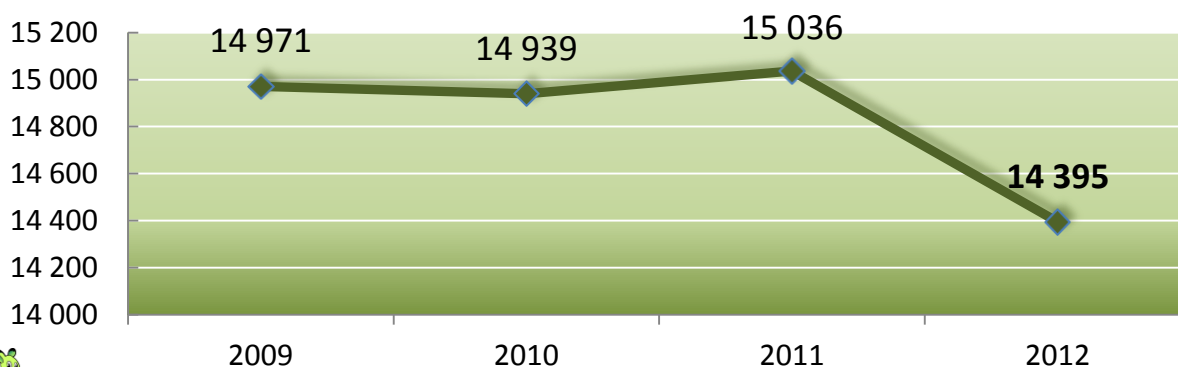
Ce tonnage est en **baisse de 4,26 %** par rapport à 2011.

Répartition par produits des tonnages entrant au centre de tri

Tonnages	Emballages et journaux magazines	Cartons Monoflux	Journaux Magazines	Total
2009	13 422	634	915	14 971
2010	13 359	653	927	14 939
2011	13 331	699	1006	15 036
2012	12 799	683	913	14 395

54 kg par habitant

Évolution des tonnages entrants depuis 2009



2.3.2 Les produits valorisés

Les produits valorisés **sortant** du centre de tri représentent **14 151 tonnes** : 11 635 tonnes en recyclage matière et 2 516 tonnes en valorisation énergétique (*refus de tri incinérés au centre de valorisation énergétique de Ouarville*).



Répartition des produits qui ont été triés et dirigés vers les filières de valorisation.

Produit	Tonnes 2009	% des entrants 2009	Tonnes 2010	% des entrants 2010	Tonnes 2011	% des entrants 2011	Tonnes 2012	% des entrants 2012
Acier	519	3,49%	515	3,48%	512,56	3,41%	458,18	3,18%
Aluminium **	32	0,22%	17	0,11%	18	0,12%	18,4	0,13%
Carton	3559	23,93%	3715	25,11%	3927,86	26,12%	3896,34	27,07%
Plastique – PET clair	558	3,75%	494	3,34%	481,68	3,20%	460,44	3,20%
Plastique – PET Couleur	279	1,88%	352	2,38%	387,14	2,57%	394,96	2,74%
Plastique – PEHD	379	2,55%	380	2,57%	356,94	2,37%	412,1	2,86%
Journaux / magazines	4122	27,71%	3941	26,64%	3955,48	26,31%	3518,2	24,44%
Gros de Magasin	2391	16,07%	2092	14,14%	2069,64	13,76%	2278,64	15,83%
Tétra	203	1,36%	201	1,36%	227,6	1,51%	197,8	1,37%
Refus de tri	2833	19,05%	3086	20,86%	3000,34	19,95%	2516	17,48%

** Il y a un vidage d'aluminium par an. Le chiffre de 2009 comprend le stock de l'année 2008 qui n'avait pu être vidé, ce qui explique la forte variation entre 2009 et 2010.



2.4 Les Produits des déchèteries

2.4.1 Les Végétaux

▪ Tonnages



98 kg par habitant

Les déchets végétaux sont constitués principalement des tontes, branches et feuilles mortes. Ils sont transformés en compost valorisé en agriculture en amendement organique. Leur transformation se réalise en interne sur la plateforme de compostage de Ouarville, et en externe par des prestataires.

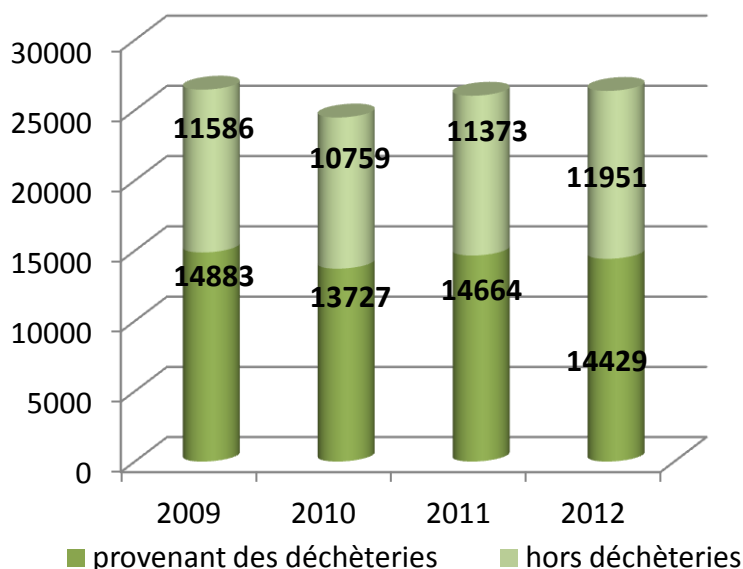
Ils proviennent majoritairement des déchèteries.

En 2012, **26 380 tonnes de déchets végétaux** ont été traitées par le SITREVA, en Interne, et par des prestataires.

Ce tonnage est en hausse de 1,32 % par rapport à 2011.

14 429 tonnes proviennent des déchèteries. Le reste provient des collectes effectuées par les syndicats adhérents et des services techniques des communes.

Répartition des végétaux en fonction de leur provenance



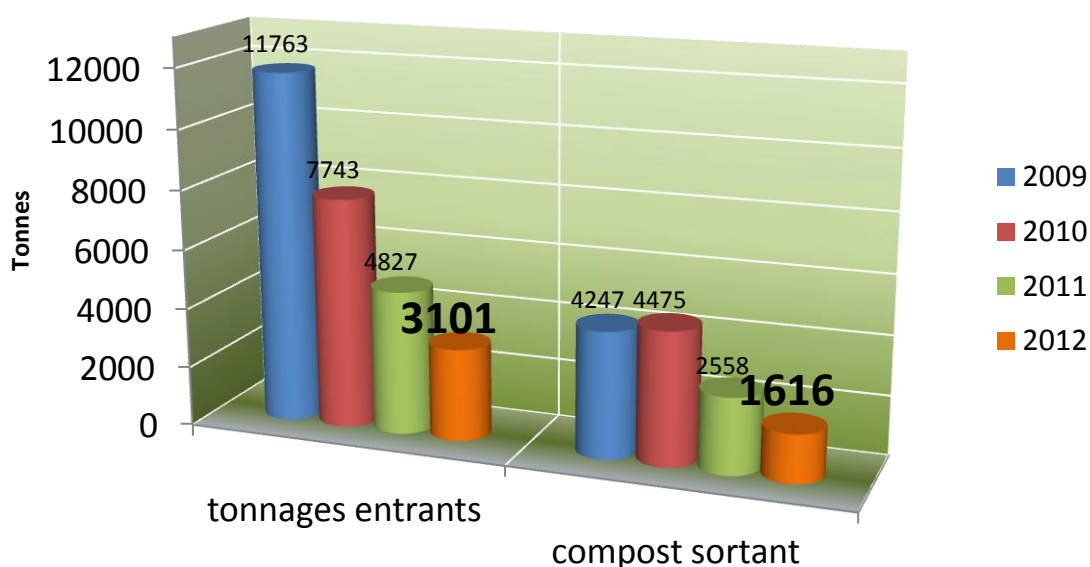
▪ Le compostage SITREVA



Pour le traitement en interne, le SITREVA fait intervenir un prestataire qui vient broyer les végétaux sur la plateforme de compost de Ouarville.

En 2012, **3 101 tonnes de déchets végétaux** sont entrées sur la plateforme pour être valorisées en compost.

Ainsi, **1 616 tonnes** de compost ont été commercialisées.



La production de compost est réalisée à partir des stocks de végétaux entrés l'année n-1 (en 2012 le compost est produit à partir des végétaux collectés en 2011)

Les coûts de traitement des végétaux pratiqués par nos prestataires sont plus avantageux, ce qui explique la forte baisse des tonnages entrants sur la plateforme de compostage depuis 2009.

Le compost qui est produit sur le site est régulièrement analysé et rigoureusement contrôlé. Des analyses sont pratiquées régulièrement par un laboratoire, ce qui permet de rendre le produit conforme à la norme NFU 44-051.

Le compost produit est vendu majoritairement aux agriculteurs.



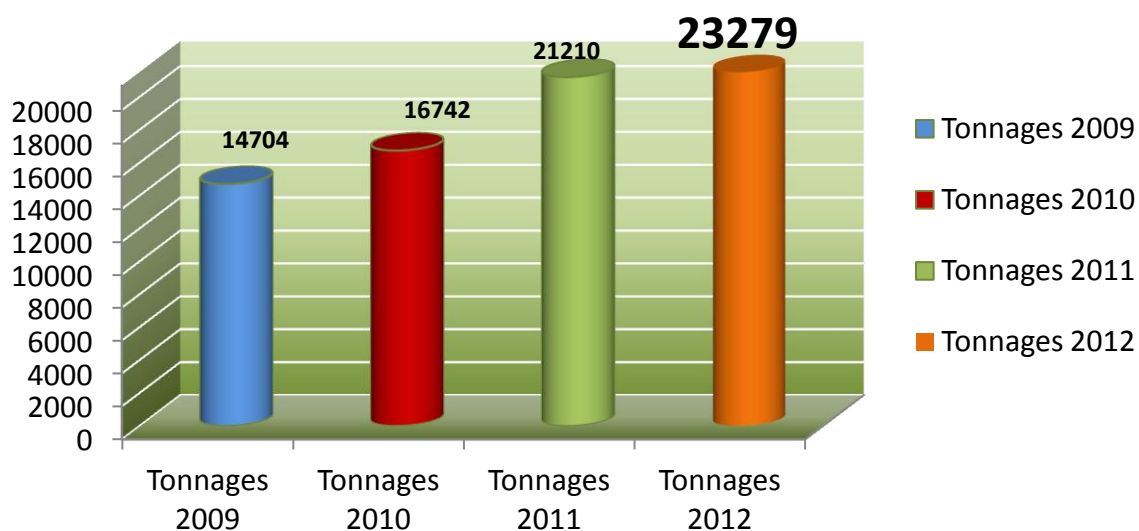
▪ Traitement réalisé par les prestataires

23 279 tonnes de végétaux ont été traitées par trois prestataires.

Répartition des tonnages de déchets végétaux traités par les prestataires

Repreneurs	Zymovert	Compost Sud	Compadrue	SEDE	VALORISOL	Total
Tonnages 2009	10872 t	80 t	485 t	156 t	3121 t	14704
Tonnages 2010	347,48 t	9518 t	4239,31 t	2637,32 t		16742
Tonnages 2011		10414	7722	3074		21210
Tonnages 2012		10243	10052	2984		23279

Evolution du traitement des végétaux 2009 - 2012



2.4.2. Le bois



Les déchets de bois, après tri et enlèvement d'éventuelles impuretés sur le quai de transfert de Rambouillet, sont récupérés puis valorisés sous forme de combustible en chaudière industrielle ou sont transformés en panneaux de particules.

27 kg par habitant

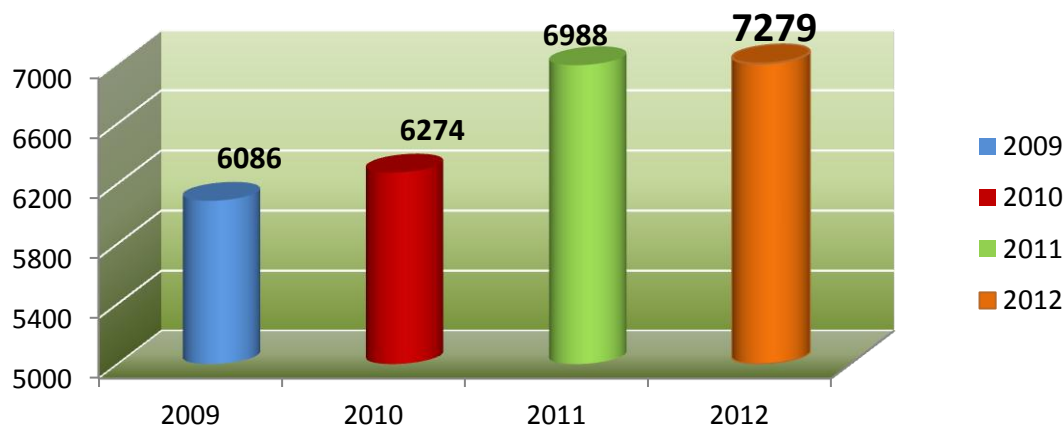
Tonnages traités

En 2012, le SITREVA a collecté **7 279 tonnes de bois** qui ont été traitées chez un repreneur. Ce tonnage est en hausse de 4,16 % par rapport à 2011.

Répartition des tonnages de bois traités par les prestataires

Repreneurs	Bois2r	CEL	Paprec recyclage	Total
Tonnages 2009	4350 t	1739 t	---	6086 t
Tonnages 2010	670 t	286 t	5318 t	6274 t
Tonnages 2011	---	---	6988 t	6988 t
Tonnages 2012	---	---	7279 t	7279 t

Evolution du traitement du bois 2009 - 2012



2.4.3. Les Métaux

Le quai de transfert de Rambouillet sert de transit pour les métaux. Ce matériau est revendu à des repreneurs aux cours en vigueur.

Les métaux sont recyclés intégralement, en suivant plusieurs opérations de tri, broyage et fusion pour redevenir une matière première.



8 kg par habitant

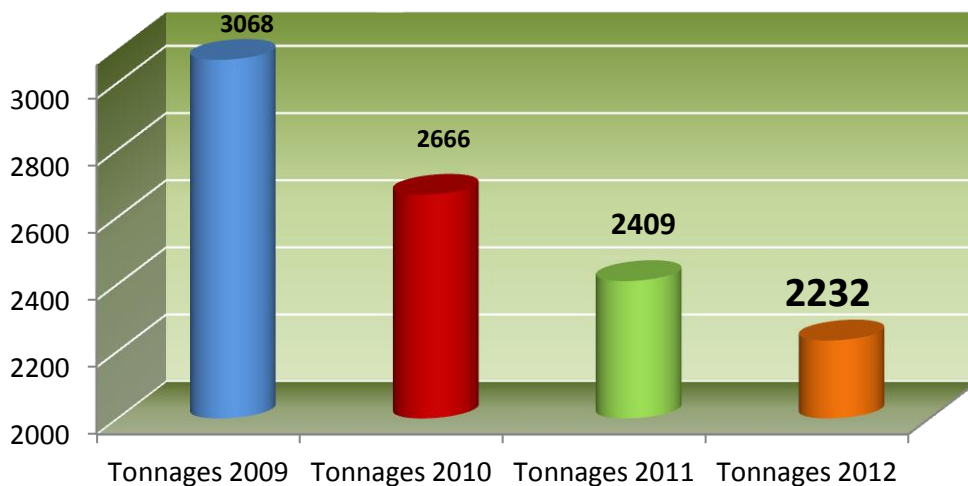
Le SITREVA a traité **2 232 tonnes de métaux** dont 2167 proviennent directement des déchèteries. Le reste provient du tri effectué sur le bois et le tout venant.

Ce tonnage est en **baisse de 7.35 %** par rapport à 2011.

Répartition des tonnages de métaux traités par les prestataires

Repreneurs	Quentin	SFE	Metalufer	Menut	Total
Tonnages 2009	545	42	1 742	739	3068
Tonnages 2010	524	503	1037	602	2666
Tonnages 2011	469	474	1 466		2409
Tonnages 2012	402	464	1366		2232

Evolution des tonnages des métaux 2009 -2012



2.4.4 Les gravats



67 kg par habitant

Certaines déchèteries du SITREVA dissocient les gravats dits "propres", de ceux qu'on déclare "à trier", c'est-à-dire comportant des matériaux impropres comme du plâtre, de la faïence... Ils ne pourraient être acceptés dans les carrières classiques. Les gravats "à trier" sont rechargés dans des semi-TP et apportés dans une carrière, où ils sont retriés.

Les gravats proviennent des déchèteries.

18 085 tonnes de gravats (+0,57 %) ont été traitées par le SITREVA dont 13 430 tonnes de gravats dits propres et 4 655 tonnes de gravats dits "à trier".

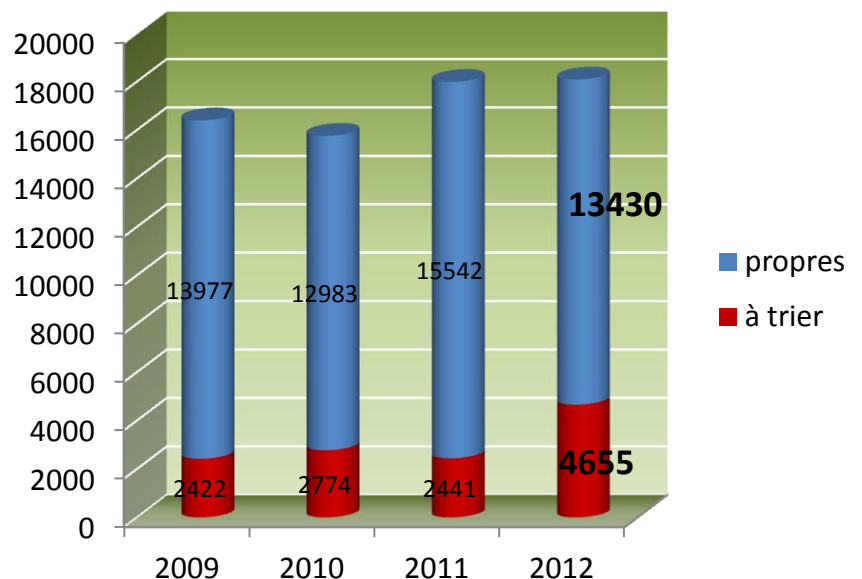
Répartition des tonnages de gravats propres traités par les prestataires

repreneurs	STAR	SPAC LTG	CHEZE	TOTAL
Tonnages 2009	3 443	1 516	9 018	13977
Tonnages 2010	2613	942	9428	12983
Tonnages 2011	6382	1668	7492	15542
Tonnages 2012	9328	1541	2561	13430

Répartition des tonnages de gravats à trier traités par les prestataires

repreneur	CHEZE
Tonnages 2009	2422
Tonnages 2010	2774
Tonnages 2011	2441
Tonnages 2012	4655

Evolution des tonnages de gravats de 2009 à 2012



Tous gravats	
2009	16399
2010	15757
2011	17983
2012	18085



2.4.5 Le verre



Bouteilles, pots et bocaux sont collectés en porte-à-porte ou en apport volontaire par les syndicats de collecte.

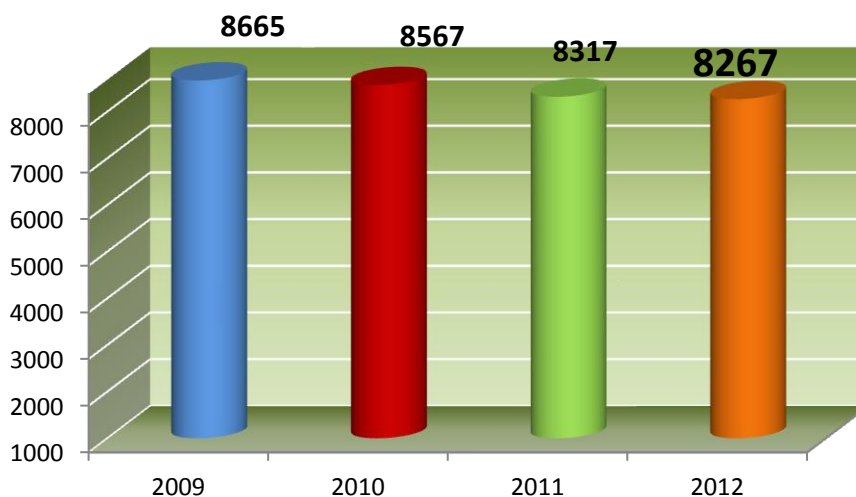
Ils sont vidés sur les quais de transfert de Rambouillet et Droue-sur-Drouette, puis sont rechargés et dirigés sur la filière de recyclage.

8 267 tonnes de verre issues des collectes et des points d'apports volontaires ont été traitées par le SITREVA, soit une baisse de 0,60 % par rapport à 2011.

La totalité du verre traité est récupérée et valorisée par Saint-Gobain.

31 kg par habitant

Evolution des tonnages de verre de 2009 à 2012



2.4.6 Le Tout-venant

Les déchets "tout-venant" également appelés "encombrants" sont les déchets encombrants apportés en déchèteries ou collectés en porte-à-porte.

Le service transport du SITREVA les apporte sur le Quai de Transfert de Rambouillet où ils subissent un tri permettant d'en extraire une part valorisable (métaux, petits matériaux incinérables, cartons).



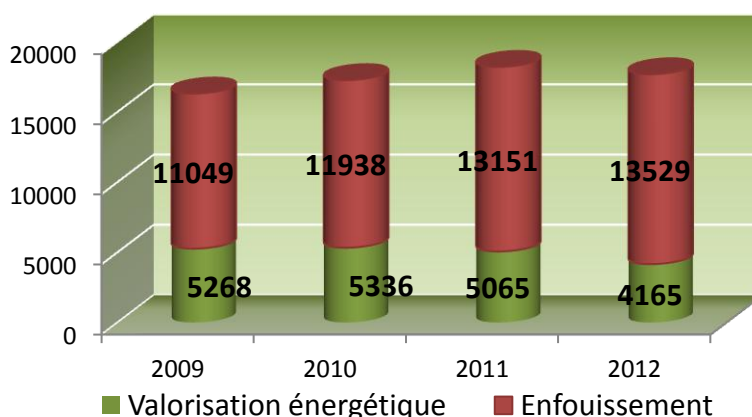
31 kg par habitant

On distingue deux fractions importantes issues de ce tri :

- les parties dites "incinérables", qui sont apportées sur l'Unité de valorisation énergétique d'Ouarville,
- Les parties "non-incinérables", qui partent en enfouissement dans un Centre de Stockage de Déchets Ultimes situé dans les Yvelines, à Breuil-en-Vexin.

Sont également retirés les éventuels DEEE, pneus, bois ou métaux qui se trouveraient dans ces tas d'encombrants. Seule la fraction véritablement ultime (dans les conditions techniques actuelles) part en enfouissement.

Evolution des tonnages du tout venant 2009 - 2012



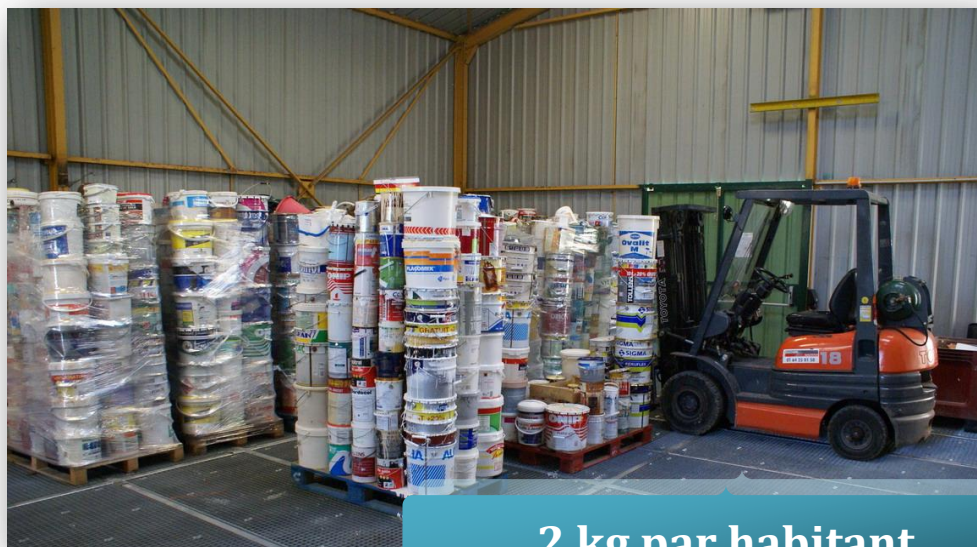
17 694 tonnes de tout-venant ont été traitées par le SITREVA (- 2,87% par rapport à 2011), dont 4 165 tonnes ont été valorisées au centre de valorisation énergétique de Ouarville.

Tonnes	Enfouissement	écart	Valorisation énergétique	écart	TOTAL
2009	11 049 (68 %)	--	5 268 (32%)	--	16317
2010	11 938 (69%)	+8%	5 336 (31%)	+1%	17274
2011	13151 (72%)	+10%	5065 (29%)	-5%	18216
2012	13529 (76%)	+3%	4165 (23%)	-18%	17694

Le coût global d'élimination des encombrants s'élève à :
3 284 909,46 € soit 190,62 €/T la tonne.



2.4.7 Les DDS (Déchets Diffus Spécifiques)



2 kg par habitant

Les **DDS** regroupent l'ensemble des déchets produits par les particuliers et qui constituent un **risque direct** pour la santé ou pour l'environnement. Ils sont le plus souvent en quantité restreinte, mais leur toxicité peut être très importante et nécessite un traitement spécifique.

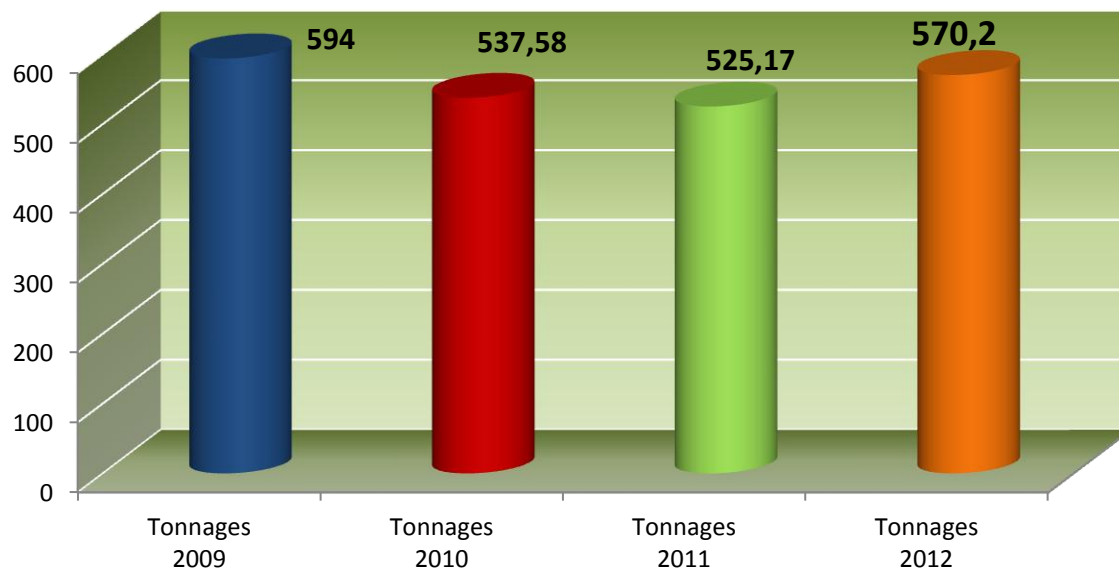
La principale catégorie des DDS est constituée par les produits dits **Pateux** (pots de peinture ou de colle) plus ou moins vides. On y trouve aussi des produits phytosanitaires, des bidons de produits solvants, des piles, des batteries, des radiographies....

En 2012, le SITREVA a traité **570 tonnes de DDS** répartis en 11 catégories de produits **(+ 8,6% par rapport à 2011)**.

Produits	Tonnages 2009	Tonnages 2010	Tonnages 2011	Tonnages 2012	Variation 2012/2011
BATTERIES	117	82,2	73,74	73,01	-0,99%
DTQD	63	64,3	55,91	61,37	+9,77%
EXTINCTEURS	20	10,8	9	14	+55,56%
HUILES	81	56,68	63,98	60,88	-4,85%
NEONS	3	3,43	4,57	3,55	-22,32%
PATEUX	289	299,13	288,8	322,52	+11,68%
PILES	18	13,8	18	19,5	+8,33%
PIQUANTS	1	0,9	0,90	0,98	+8,89%
RADIO	2	2,32	1,82	1,80	-1,10%
NESPRESSO®	--	3,08	7,05	11,09	+57,30%
CARTOUCHES ENCRE	--	0,94	1,40	1,5	+7,14%
TOTAL	594	537,58	525,17	570,2	+8,6%



Evolution des tonnages des DDS de 2009 à 2012



Les DDS sont collectés en déchèteries et sont transférés au quai de transfert de Rambouillet par le service toxiques du SITREVA.



2.4.8 Les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

▪ Tonnages

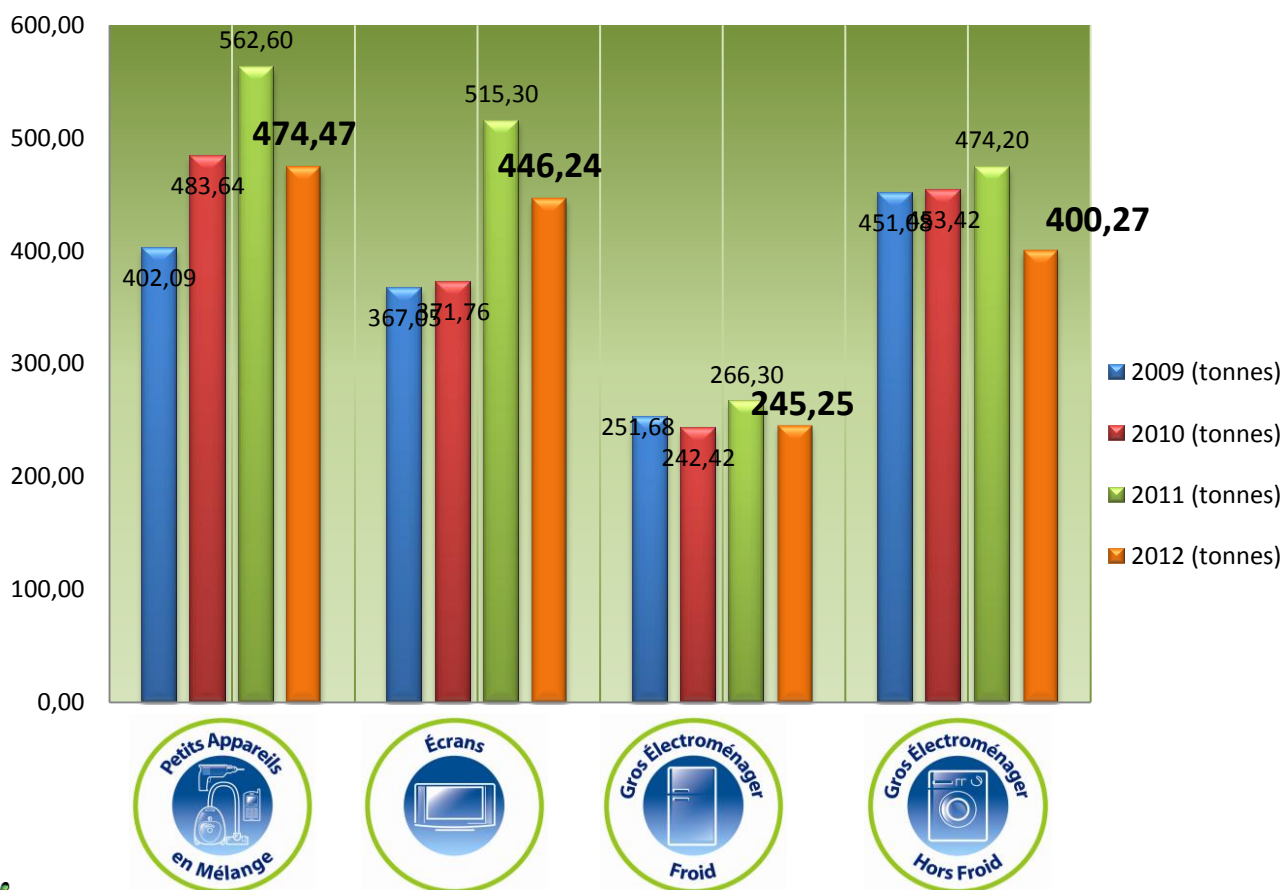


Partenaire d'Eco-systèmes pour la collecte des DEEE depuis 2008, le SITREVA a collecté, en 2012, **1566 tonnes** de DEEE, équivalant à **6 kg par habitant** par an, ce qui représente **234 284** appareils.

Par rapport à 2011, le tonnage a baissé de 14% et le nombre d'appareils collectés de 20%.

6 kg par habitant

Evolution des tonnages des DEEE de 2009 à 2012



▪ La valorisation effectuée à partir des DEEE collectés.

Les produits collectés sont acheminés vers des sites de traitement pour y être valorisés.

	2009	2010	2011	2012
Quantité de DEEE traités	Poids en tonnes			
Poids de matières recyclées	1 135,2	1252,8	1442,5	1240
Poids de matières valorisées énergétiquement	78,3	68,6	103,7	114
Quantité totale valorisée	1 213,5	1321,4	1546,1	1355
Poids de matières éliminées en installations spécialisées	258,4	229,8	272,3	212

	2009		2010		2011		2012	
Matières obtenues	Poids (tonnes)	%	Poids (tonnes)	%	Poids (tonnes)	%	Poids (tonnes)	%
Ferraille	570,6	39%	625,9	40%	707,4	39%	606	39%
Métaux non ferreux	136,9	9%	138,8	8%	165,3	9%	136	9%
Plastique recyclé	195,9	13%	273,4	18%	336,0	18%	317	20%
Minéraux (verre, ciment,..)	34,9	2%	63,9	4%	62,5	3%	51	3%
Tubes cathodiques	232,0	16%	227,5	15%	287,1	16%	253	16%
Déchets	252,6	17%	181,1	12%	195,8	11%	141	9%
Autres (composants dangereux,...)	49,1	3%	48,7	3%	64,3	4%	59	4%

Un geste pour l'environnement

Le recyclage des DEEE collectés par le SITREVA a permis l'économie de :

- 1 992 barils de pétrole brut
- 1 430 000 Kwh.
- 922 tonnes d'émission de CO₂



III - LES INDICATEURS FINANCIERS

3.1 Résultat

3.1.1 Les grands chiffres

3.1.2 Fonctionnement

3.1.3 Investissement

3.1.4 Coût de traitement

3.1.5 Ratios et dette

3.2 Répartition des charges et des produits

3.2.1 Charges

3.2.2 Produits



III - LES INDICATEURS FINANCIERS

3.1 Le Résultat 2012

Fonctionnement : + **1 732 909 €**

Investissement : - **820 374 €**

Investissement avec les restes à réaliser : - **1 012 167 €**

Ce résultat permet d'obtenir :

- une capacité d'autofinancement (CAF) nette de 557 506 €,
- une capacité de désendettement de 6 ans et demi.

3.1.1. Les grands chiffres 2012

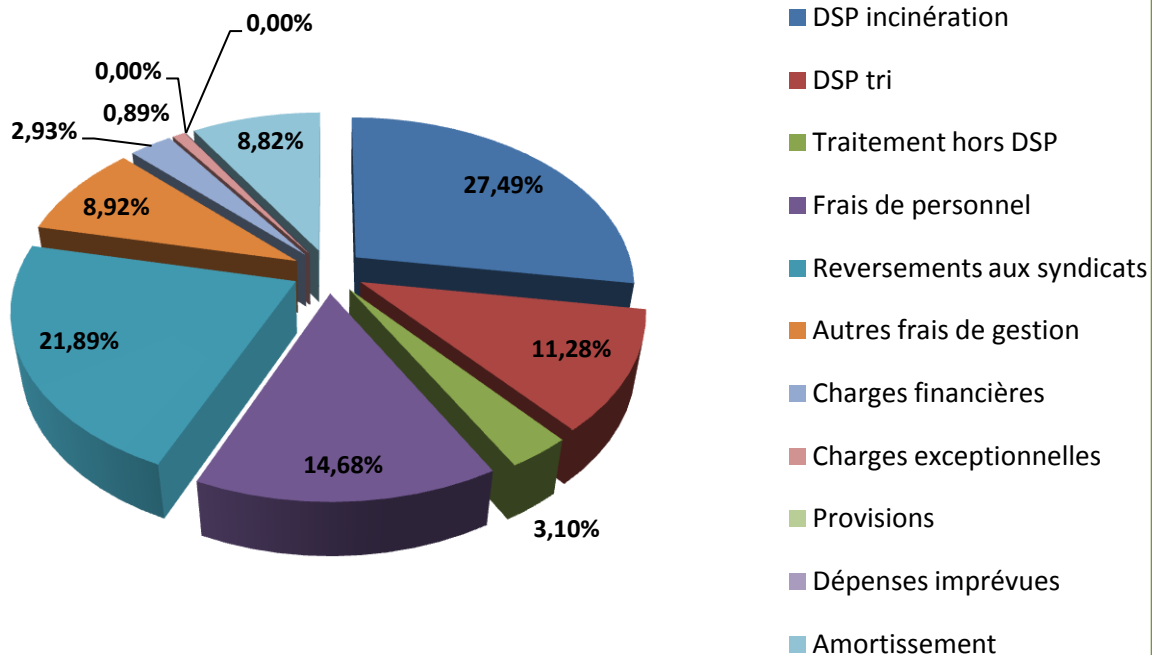
Résultat de fonctionnement	1 732 909,89 €
Volume du budget de fonctionnement	28 816 813,47 €
Résultat d'investissement	-820 374,99 €
Volume du budget d'investissement	4 454 500,27 €
Encours de la dette au 31/12/2012	19 773 275,87 €
Soit	73,79 €/hab
Remboursement de la dette en capital	8,99 €/hab
Taux d'intérêt moyen	4,27%
Dépenses réelles de fonctionnement	98,06 €/hab
Dépenses d'équipement brut (<i>travaux, camions, caissons, engins, logiciels...</i>)	5,94 €/hab



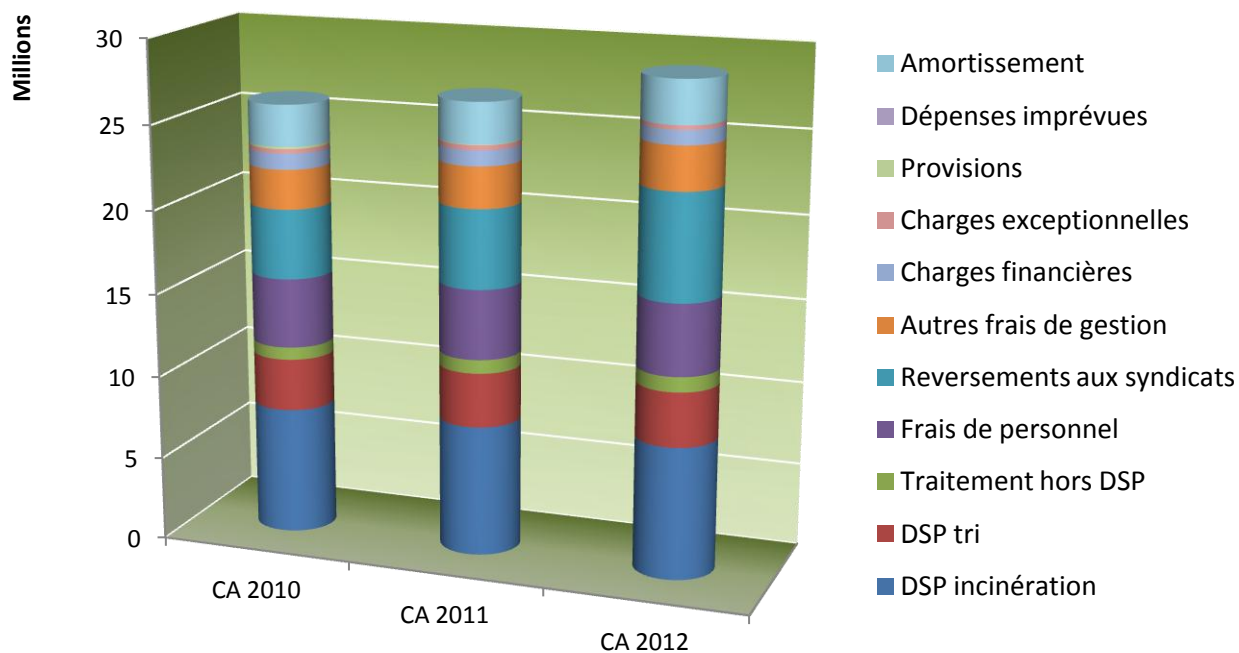
3.1.2 Fonctionnement

▪ Dépenses de fonctionnement 2012

Répartition des dépenses de fonctionnement en 2012

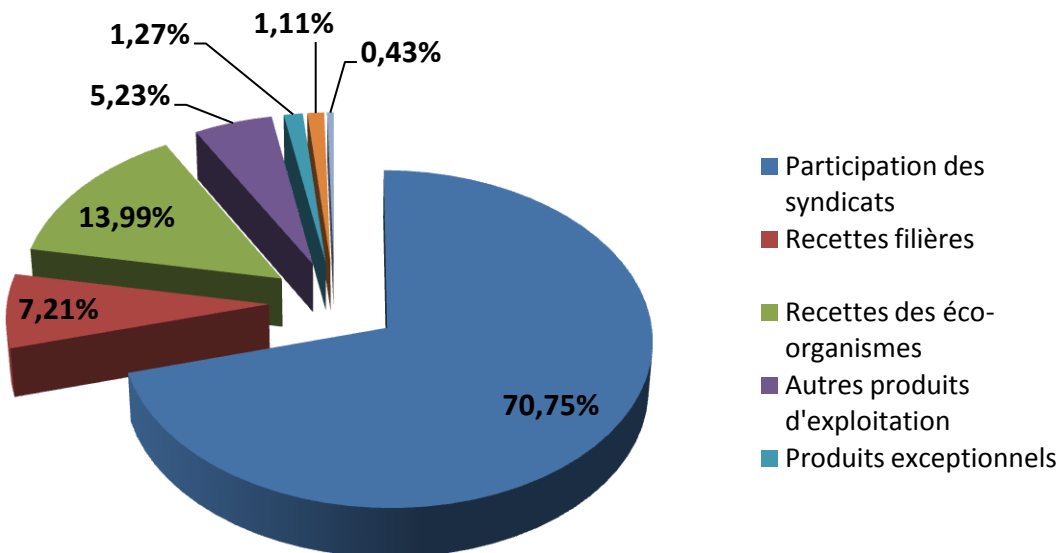


Dépenses de fonctionnement 2010-2012

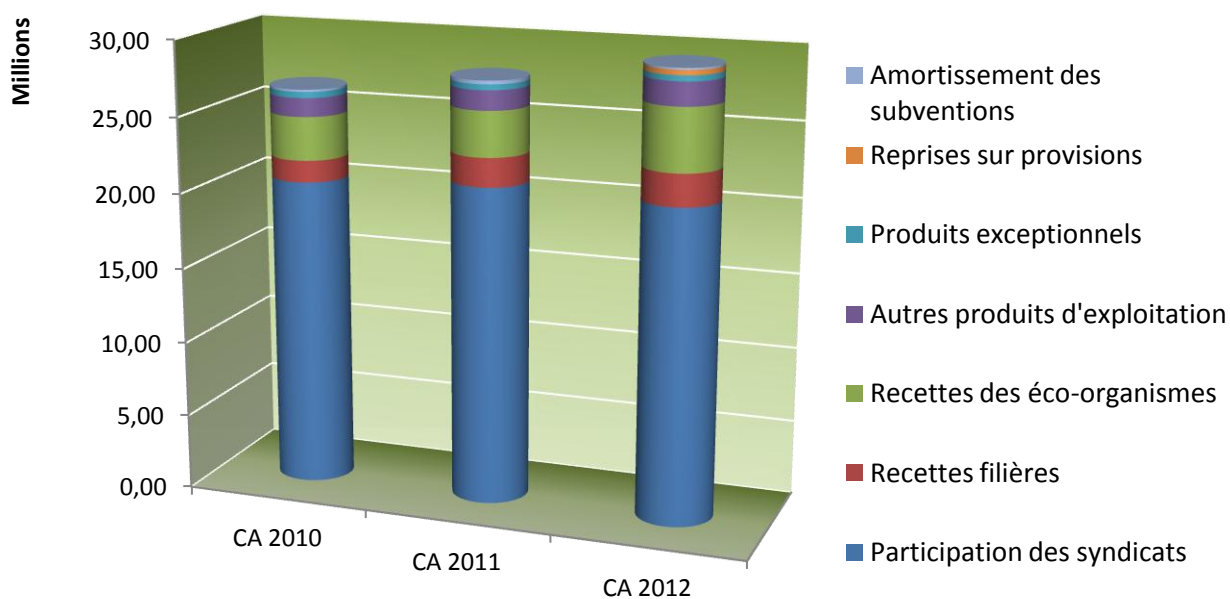


▪ Recettes de fonctionnement 2012

Répartition des recettes de fonctionnement en 2012



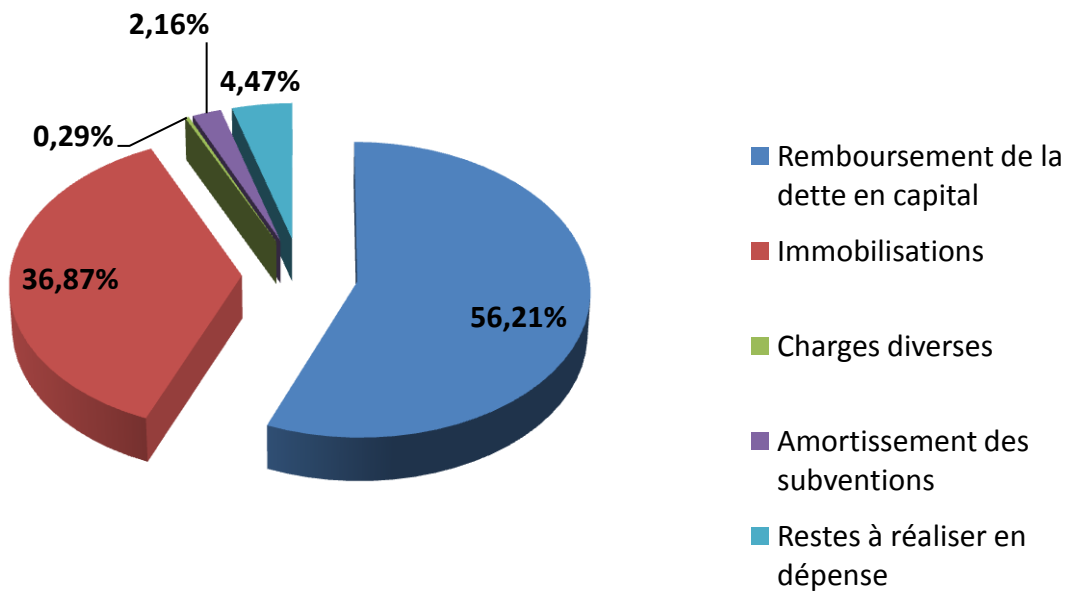
Recettes de fonctionnement 2010-2012



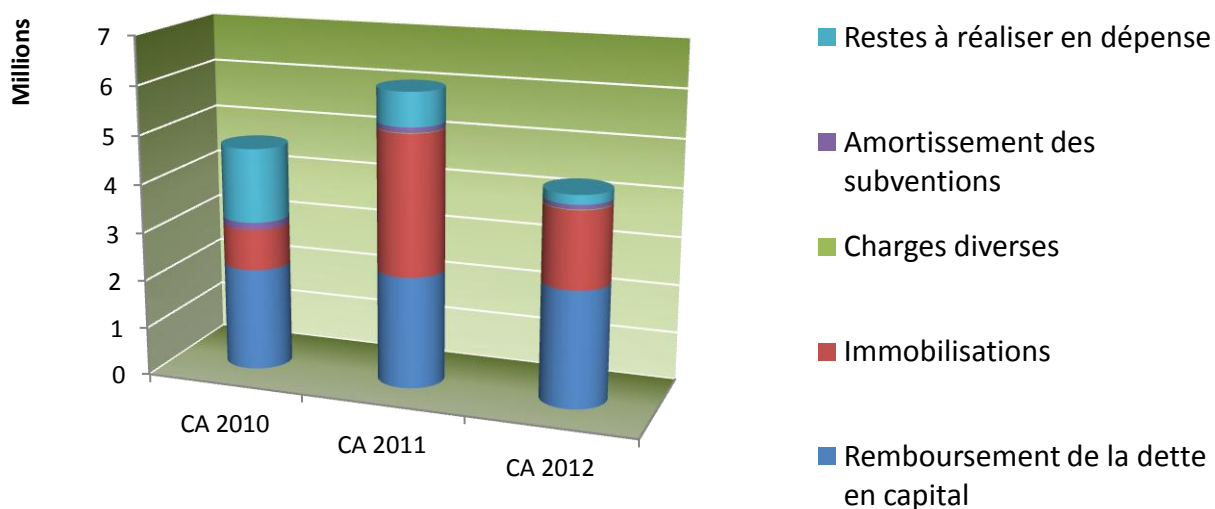
3.1.3 Investissement

▪ Dépenses d'investissement en 2012

Répartition des dépenses d'investissement en 2012

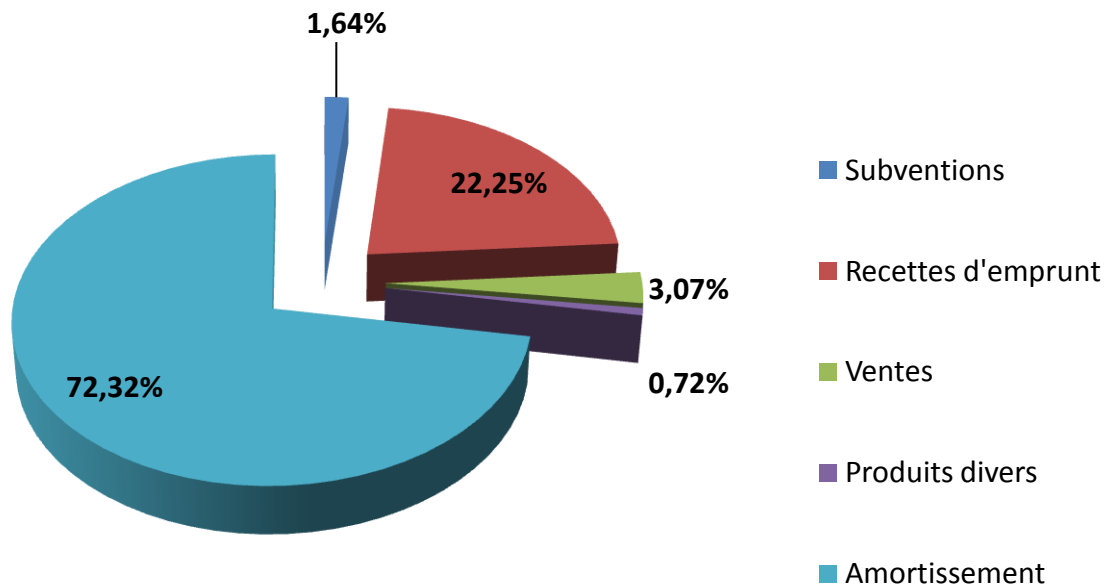


Dépenses d'investissement 2010-2012

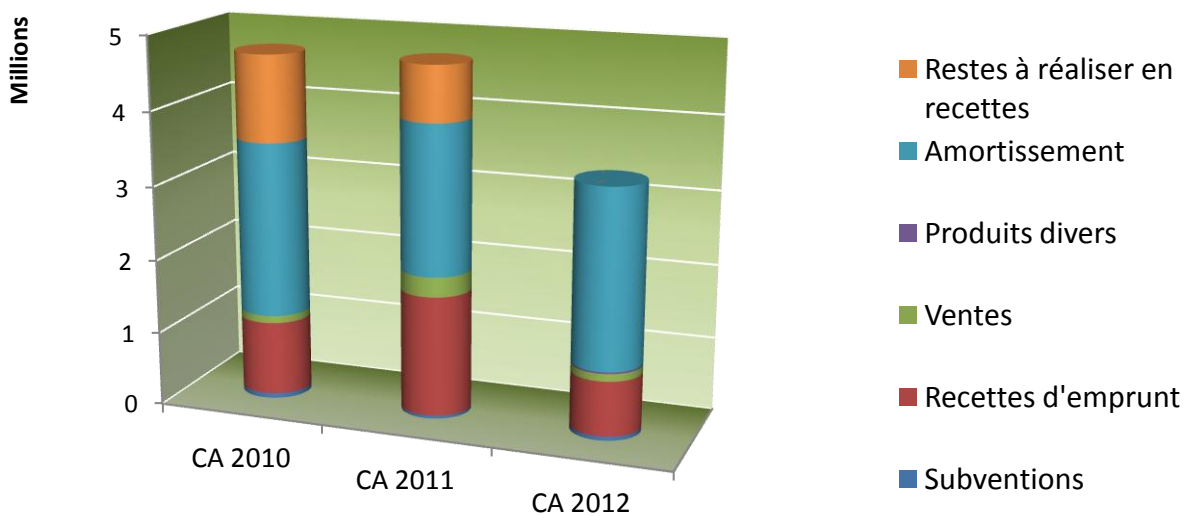


▪ Recettes d'investissement en 2012

Répartition des recettes d'investissement en 2012

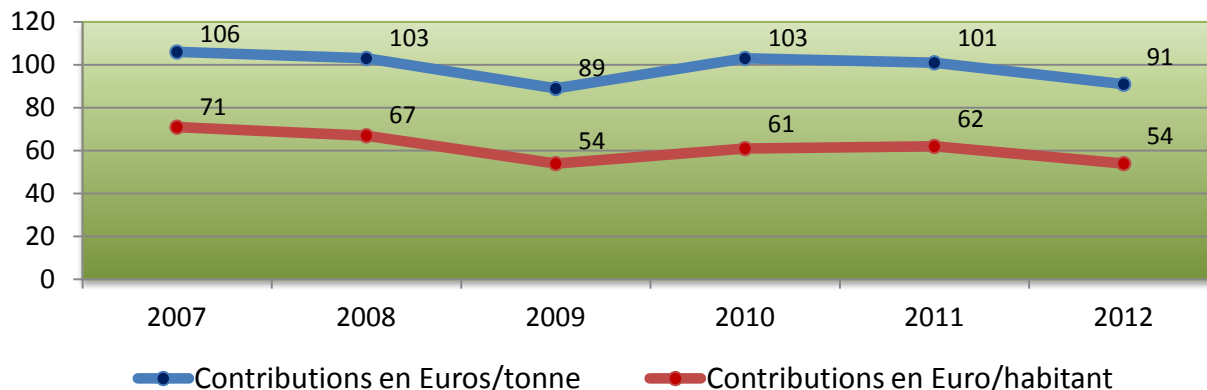


Recettes d'investissement 2010-2012



3.1.4 Coût de traitement des déchets

EVOLUTION DES CONTRIBUTIONS



Le montant des contributions pris en considération pour une année est le montant facturé aux syndicats primaires, duquel est déduit le montant qui leur est reversé. Le nombre d'habitants correspond à la population INSEE officielle du SITREVA. Les tonnes sont l'intégralité des tonnes traitées par le SITREVA, que ce soit directement ou indirectement.

Grâce à l'amélioration de la comptabilité analytique, le coût de traitement des déchets a pu être précisé. Le tableau présenté reprend donc des chiffres différents par rapport à ceux présentés les années précédentes.

Il correspond aux contributions desquelles ont été déduits les versements de recettes filières, de recettes des éco-organismes et de

facturation des extérieurs en déchèteries ainsi que le soutien au SICTOM du Hurepoix pour absence de quai de transfert.

L'année 2009 est exceptionnelle puisque le choix avait été fait de répercuter sur les participations le gain en 1^{ère} instance dans l'affaire du recours indemnitaire contre l'Etat.

Le jugement ayant été annulé en appel, les participations ont dû être réévaluées.

Les faibles coûts 2012 s'expliquent par des tonnages faibles et par des prix de reprise et des soutiens Eco-Emballages forts. Les syndicats de collectes ont donc payé moins et reçu plus que prévu initialement.

Le coût du tri avec déduction des recettes filières est de - 48 192 € soit - 3,35 € la tonne.



A NOTER

Les tonnages moins élevés que prévus ont eu pour conséquence des participations inférieures aux prévisions de près de 500 000 €.

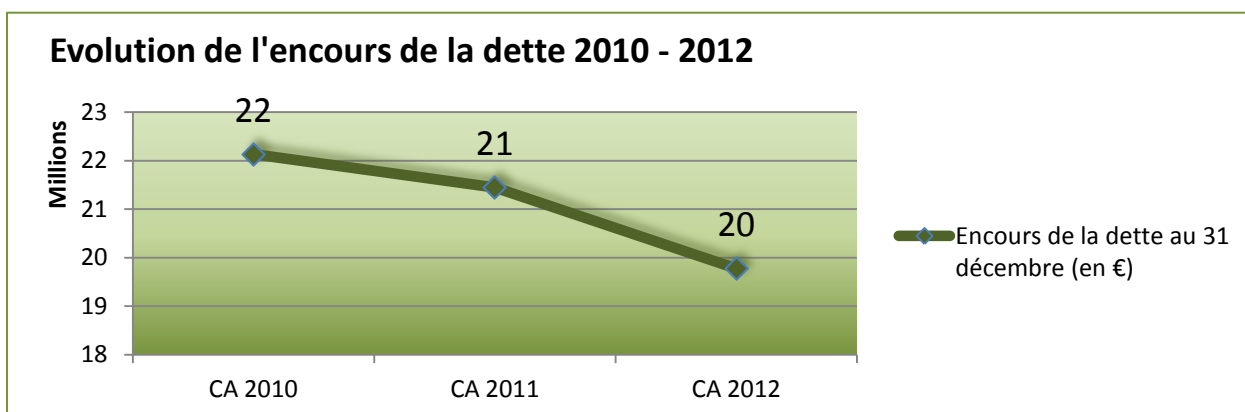
L'augmentation des prix du traitement dans le cadre et hors de la DSP a intégralement gommé l'impact de la baisse des tonnages, pour aboutir à une augmentation des dépenses de traitement des déchets de +1,63 % par rapport à 2011 au lieu de la baisse qui aurait pu être attendue.

Les recettes filières et les recettes des éco-organismes ont été supérieures aux prévisions de près d' 1 000 000 €.

En investissement, 2 400 000 € de dépenses ont été reportées en 2013. L'emprunt a été réduit d'un montant équivalent. Les dépenses reportées concernent la construction d'un quai de transfert sur le territoire du SICTOM du Hurepoix, la construction d'un nouveau siège social et le réaménagement des déchèteries de Bonnelles et d'Auffargis.

3.1.5 Ratios et dette

	CA 2010	CA 2011	CA 2012
Encours de la dette au 31 décembre (en €)	22 131 183	21 442 479	19 773 276
CAF brute (en €)	2 908 067	3 204 146	2 966 710
CAF nette (en €)	782 094	890 442	557 507
Dépenses réelles de fonctionnement (en €/an/habitant)	88	94	98
Dépenses réelles de fonctionnement hors opérations transparentes pour le SITREVA (en €/an/habitant)	72	74	75
Contributions (en €/an/habitant = participations - reversements)	61	61	54
Recettes réelles de fonctionnement (en €/an/habitant)	99	106	109
Dépenses réelles d'investissement (en €/an/habitant)	17	20	15
Encours de la dette (en €/habitant)	83	80	74
Capacité de désendettement (en années)	7,61	6,69	6,67



3.2 - La répartition des charges et des produits

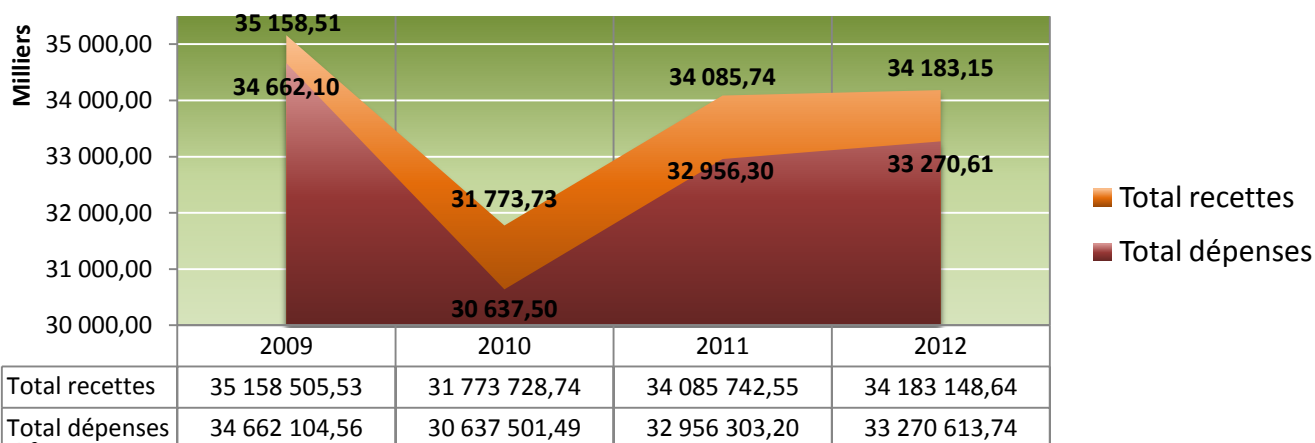
3.2.1. Les charges

	2009 en €	2009 en %	2010 en €	2010 en %	2011 en €	2011 en %	2012 en €	2012 en %
Délégation de service public	9 891 740,65	28,54%	10 864 403,36	35,46%	11 678 196,36	35,44%	11 343 049,77	34,09%
Marchés publics	2 644 387,93	7,63%	1 852 891,91	6,05%	4 736 634,82	14,37%	2 792 853,52	8,39%
Régie	14 064 560,41	40,58%	11 129 996,76	36,33%	9 144 358,55	27,75%	9 846 501,48	29,60%
Mouvements internes	8 061 415,57	23,26%	6 790 209,46	22,16%	7 397 113,47	22,45%	9 288 208,97	27,92%
Total dépenses	34 662 104,56		30 637 501,49		32 956 303,20		33 270 613,74	

Dans les mouvements internes de dépenses sont compris les reversements d'une partie des droits d'accès, des subventions des Eco-organismes et de la valorisation.

3.2.2. Les produits

	2009 en €	2009 en %	2010 en €	2010 en %	2011 en €	2011 en %	2012 en €	2012 en %
Contributions des membres	19 574 641,10	55,68%	20 472 425,16	64,43%	21 078 326,87	61,84%	20 779 392,19	60,79%
Droits d'accès	237 863,70	0,68%	215 708,54	0,68%	239 142,95	0,70%	467 255,25	1,37%
Subventions d'Eco-organismes	3 509 096,75	9,98%	2 869 180,31	9,03%	2 985 740,32	8,76%	4 109 148,33	12,02%
Valorisation matière et énergétique	1 046 404,01	2,98%	1 667 189,10	5,25%	2 117 887,62	6,21%	2 345 375,00	6,86%
Reports années précédentes	4 137 778,27	11,77%	496 400,97	1,56%	1 487 332,82	4,36%	1 447 219,66	4,23%
Régie	2 853 498,54	8,12%	3 440 645,55	10,83%	3 177 898,95	9,32%	2 008 158,33	5,87%
Mouvements internes	3 799 223,16	10,81%	2 612 179,11	8,22%	2 999 413,02	8,80%	3 026 599,88	8,85%
Total recettes	35 158 505,53		31 773 728,74		34 085 742,55		34 183 148,64	



4. Marchés passés en 2012

Fournitures

Services

Travaux

5. Communication

Déééglingués

Visites du centre de tri

IV – LES MARCHÉS

V – LA COMMUNICATION

VI – LES FILIÈRES

VII – GLOSSAIRE

6. Filières

Emballages ménagers

Produits des déchèteries

7. Glossaire



IV – MARCHÉS PASSÉS EN 2012

Type de marché	Montant du marché compris entre :	Titulaire du marché et code postal	Objet du marché	Date de notification du marché
FOURNITURES	20 000 € HT et 89 999,99 € HT	MABEO 78190	Acquisition d'équipements de travail	09/02/2012
		Henri Bricout 75008	Acquisition de vêtements et chaussures de travail	10/02/2012
		DFH Chartres 28000	Fourniture et réparation de flexibles hydrauliques	05/06/2012
	90 000 €HT et 199 999,99 €HT	ADEMI PESAGE 49280	Acquisition de chaînes de mesure de ponts bascules et d'un système de pesage	21/06/2012
		CREA TOP 95240	Acquisition de vêtements, chaussures et équipements de travail	09/02/2012
		OP Maintenance 95005	Acquisition de vêtements, chaussures et équipements de travail	09/02/2012
SERVICES	20 000 € HT et 89 999,99 € HT	BST Consultant 34670	Mission d'audit et de rédaction d'un marché d'acquisition de logiciels de gestion financière, ressources humaines et courrier	14/02/2012
		SERVENT 78690	Entretien des espaces verts du SITREVA (lot 2)	26/06/2012
		PAYSAGE CLEMENT	Entretien des espaces verts du SITREVA (lot 1)	26/06/2012
		ADEMI PESAGE 49280	Maintenance des ponts bascules et des barrières de contrôle d'accès	27/06/2012
		ECSE 25000	Mesures du niveau d'émissions sonores sur les ICPE	02/07/2012
		ANATED environnement 45200	Maintenance préventive et corrective des abris bennes du SITREVA	06/07/2012
	90 000 €HT et 199 999,99 €HT	CHIRONI 78120	Prestations courantes des travaux d'électricité	27/07/2012
		GEREP 77290	Traitement des déchets dangereux spéciaux liquides	11/12/2012
		BEQUET formation 28700	Formation CACES pour les agents du SITREVA	29/11/2012
		FORGET formation 94290	Formation CACES pour les agents du SITREVA	29/11/2012
		Legras Industries 51200	Maintenance du parc de FMA du SITREVA	06/06/2012
		BEQUET formation 28700	Formation FCO pour les agents du SITREVA	29/11/2012
FORGET formation 94290	Formation FCO pour les agents du SITREVA	29/11/2012		



		BLANCHARD 28100	Formation FCO pour les agents du SITREVA	30/11/2012
		SVR 78120	Entretien des équipements d'assainissement du SITREVA	12/12/2012
		TRIADIS 76100	Traitement des déchets dangereux spéciaux pâteux	12/12/2012

Type de marché	Montant du marché compris entre :	Titulaire du marché et code postal	Objet du marché	Date de notification du marché
TRAVAUX	20 000 € HT et 89 999,99 € HT	GUILLO 28210	Travaux d'assainissement et création de voirie légère à la déchèterie de Voves	29/11/2012
	90 000 € HT et 199 999,99 € HT	GUILLO 28210	Travaux d'assainissement et création de voirie légère à la déchèterie de Rambouillet	29/11/2012



V – LA COMMUNICATION

Dééglingués

En 2012, le SITREVA a participé aux Dééglingués, opération de communication nationale organisée par les éco-organismes en charge des DEEE.

A cette occasion, deux stands d'information sur le recyclage des DEEE ont été installés : un sur le territoire du SIRMATCOM de Maintenon et un sur celui du SICTOM de Rambouillet.



Ces animations ont permis de sensibiliser le public au tri des DEEE en les incitant à rapporter en déchèterie leurs équipements hors service.



Visites du centre de tri des emballages

Le SITREVA a accueilli 46 visites, ce qui représente **1442 visiteurs**, soit une baisse de **5,6% par rapport à 2011**. L'essentiel des visiteurs est constitué de scolaires, du CE1 au CM2.

Répartition		%
Collectivités	90	6,24%
Elus	50	3,47%
Scolaires	1051	72,88%
Associations	170	11,79%
centres de loisirs	56	3,88%
Autres	25	1,73%
TOTAL	1442	

Ces visites sont souvent l'aboutissement d'un travail sur les déchets réalisé en classe par les enseignants mais aussi par les ambassadeurs du tri.



VI - LES FILIERES

Pour les emballages ménagers

Produit	Repreneur
Carton - Tetra	Deroo
Plastiques	Paprec recyclage
Acier	Sita
Aluminium	Marchetto
Papiers – journaux - magazines	CDIF
Verre	Veralia
Gros de magasin	Paprec

Pour les produits collectés en déchèteries

Produit	Repreneur
Végétaux	Compost Sud ; Compadrue ; SEDE
Bois	Paprec recyclage
Métaux	Quentin ; SFE ; Métalufer
Gravats	Star ; Spac LTG ; SDCM
DDS	Triadis ; ARF
Huiles moteurs	Sevia
Piles	Corepile
Néons	Recylum
DEEE*	Eco-system
Batteries	STCM

* DEEE : Eco-System est le partenaire direct du SITREVA. Les appareils collectés sont ensuite traités par les organismes suivants :

- REVIVAL pour les gros électroménagers "hors froid"
- COREPA pour gros électroménagers "froid"
- GALLOO pour les écrans
- VEOLIA TRIADE pour les petits appareils ménagers



VII - GLOSSAIRE

Calcin

Débris de verre, ajoutés à la composition des matières premières nécessaires à la fabrication du verre.

CET

Centre d'Enfouissement Technique (voir décharge et CSDU)

Centre de tri

Installation permettant un tri d'affinage sur les déchets issus des collectes sélectives afin de les séparer par matériau (certaines des opérations de tri sont mécaniques tandis que d'autres sont manuelles) et un conditionnement des déchets triés.

Collecte sélective

Ensemble des opérations consistant à enlever les déchets mis dans des contenants prévus à cet effet, pour les acheminer ensuite vers un lieu de tri, de traitement ou de stockage.

Collectivités Locales

Une collectivité locale est une partie du territoire d'un Etat, jouissant d'une autonomie de gestion au moins partielle.

Communauté de communes

E.P.C.I. (*Etablissement Public de Coopération Intercommunale*) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle correspond à des territoires plutôt ruraux mais instaure une coopération intercommunale forte sur des axes essentiels de la vie locale. Elle a été créée par la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République avec des apports de la loi du 12 juillet 1999. (source MINEFI)

Compost

Produits d'une qualité donnée issus de la dégradation contrôlée de la matière organique en présence d'oxygène (compostage), contenant le moins de polluants possible et utilisables comme amendement organique.

Compostage

Fermentation aérobie (en présence de l'oxygène de l'air) contrôlée qui aboutit à la production d'un amendement organique : le compost.

CSDU

Centre de Stockage des Déchets Ultimes. (Anciennement décharge et CET)

Il existe trois types de CSDU : CSDU 1 (déchets industriels dangereux); CSDU 2 (déchets ménagers et assimilés) ; CSDU 3 (déchets dits inertes). Le centre de stockage est composé d'alvéoles entourées de digues étanches. L'étanchéité est assurée par superposition d'une géo membrane en mélange de fibres textiles en PEHD et de matériaux drainant. La durée d'exploitation est en général de vingt ans.

Déchets

Un déchet est " tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement, tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon " (loi du 15 juillet 1975).

Les déchets sont donc des sous-produits d'une activité économique, ne présentant pas de valorisation directe dans le cadre de l'organisation économique de cette activité.

Déchèterie

Espace aménagé, gardienné, clôturé, où le public (le particulier et éventuellement l'artisan et le commerçant) peut apporter ses déchets encombrants et éventuellement d'autres déchets triés en les



répartissant dans des contenants distincts (ferrailles, monstres, déchets végétaux, gravats, tout-venant, papier/carton, verres, plastiques, huiles usagées ...) en vue de valoriser et traiter (ou stocker) au mieux les matériaux qui les constituent.

Déchets Diffus Spécifiques (DDS)

Les déchets diffus spécifiques correspondent à des déchets pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement en raison de leurs caractéristiques physico-chimiques. Ils sont produits en petites quantités et collectés le plus souvent dans leurs conditionnements d'origine. Ils sont de nature très variées et sont détenus par de nombreux détenteurs dispersés géographiquement. Il n'y a pas de relation univoque entre produits (substances ou préparations) dangereux et déchets dangereux. Ces déchets sont générés par un ensemble très large de producteurs (artisans, commerçants, petites, moyennes ou grandes entreprises) ainsi que des ménages. Ils correspondent à des quantités unitaires relativement faibles par type de producteur.

La dénomination DDS rassemble ce qui était compris sous les expressions de DMS (Déchets Ménagers Spéciaux), DTQD (Déchets Toxiques en Quantités Dispersées en provenance des activités) et DDM (Déchets Dangereux des Ménages).

Déchets d'emballage ménagers

Déchets résultant de l'abandon des emballages ménagers des produits consommés par les ménages, au domicile ou hors domicile.

Déchets ultimes

Déchets, résultant ou non du traitement d'un déchet, qui ne sont plus susceptibles d'être traités dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par la réduction de leur caractère polluant ou dangereux.

Déchets Verts

Matières végétales issues de l'exploitation, de l'entretien ou de la création de jardins ou d'espaces verts publics et privés ainsi que les déchets organiques des activités horticoles professionnelles ou municipales, à l'exception des supports de culture.

DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

Déchets d'équipements électriques ou électroniques incluant tous leurs composants, sous-ensembles et consommables spécifiques (*sauf le papier des imprimantes*). Ils comprennent par exemple les produits « blancs » (électroménager), les produits « bruns » (TV, vidéo, radio, Hi-fi) et les produits gris (bureautique, informatique).

DIB (Déchets Industriels Banals)

Déchets Industriels Banals. Parmi eux, on retrouve entre autres les déchets issus de l'industrie, les déchets issus du commerce et de l'artisanat, ainsi que les « assimilables ».

Emballages ménagers

Ensemble des emballages qui permettent d'assurer le conditionnement, la protection, le transport et la promotion d'un produit destiné aux ménages.

Encombrants

Déchets occasionnels provenant de l'activité domestique des ménages. En raison de leur volume ou de leur poids, les encombrants nécessitent un mode de gestion particulier. Ils comprennent notamment : des biens d'équipement ménagers usagés ; des déblais ; des gravats.

Filière (Industrie)

Ensemble des activités, des industries relatives à un produit de base (exemple : filière plastique).

Ordures Ménagères (OM) ou Déchets Ménagers (DM)

Les Ordures Ménagères ou Déchets Ménagers sont des déchets issus de l'activité domestique quotidienne des ménages. La quantité de Déchets Ménagers est en moyenne de 400 kg/hab./an.



PEHD (PolyEthylène Haute Densité)

Matière plastique utilisée notamment pour la fabrication de bouteilles, flacons, fûts, conteneurs, tuyaux, tubes, poubelles, Ce polymère est un thermoplastique, ce qui permet d'envisager un recyclage matière. Dérivé des hydrocarbures, le PEHD présente peu de risque pour l'environnement, il est 100 % recyclable (et non 100% recyclé).

PET (PolyEthylène Téréphtalate)

Matière plastique utilisée notamment pour la fabrication de bouteilles, flacons, pots, films...

Plastiques

Variété de matières synthétiques très utilisées pour la diversité de leurs caractéristiques et performances (légèreté, relative inertie chimique, propriétés mécaniques, adaptabilité ...). Les matières plastiques sont des macromolécules, polymères ou co-polymères organiques, qui présentent une certaine plasticité lors de leur mise en oeuvre, ce qui permet leur transformation par injection, extrusion, calandrage, etc.

Récupération

Opération qui consiste à collecter et/ou trier des déchets en vue d'une valorisation des biens et matières les constituant.

Recyclage

Opération visant à introduire les matériaux provenant de déchets dans un cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge.

Réemploi

Opération par laquelle un bien usagé conçu et fabriqué pour un usage particulier est utilisé pour le même usage ou un usage différent. La réutilisation et le reconditionnement sont des formes particulières de réemploi.

Taux de refus

Part des déchets sortant du centre de tri et qui n'est pas dirigée vers les filières de recyclage de matériaux. Certains refus peuvent faire l'objet d'un traitement ultérieur.

TGAP

Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

Tout-venant (voir Encombrants)

Traitement

Ensemble de procédés visant à réduire, dans des conditions contrôlées, le potentiel polluant initial, la quantité ou le volume de déchets.

Processus physiques, thermiques, chimiques ou biologiques, y compris le tri, qui modifient les caractéristiques des déchets de manière à en réduire le volume ou le caractère dangereux, à en faciliter la manipulation ou à en favoriser les valorisations. (Directive 1999/31/CE du conseil du 26 avril 1999, concernant la mise en décharge - JOCE du 16 juillet 1999).

Valorisation

Utilisation des déchets comme matière première et/ou comme source d'énergie.

Valorisation énergétique

La valorisation énergétique, c'est la combustion de matières ou de déchets dans un incinérateur avec récupération d'énergie, sous forme de chaleur ou d'électricité.

Valorisation matière = recyclage



SITREVA
19 rue Gustave Eiffel
ZA du Bel Air
78120 Rambouillet
01 34 57 12 20

www.sitreva.fr

